Pastoralia

Archidiocèse de Malines-Bruxelles

JUIN 2012 | 6

DOSSIER : FOCUS SUR LA CONSCIENCE

BILAN : MISSION METROPOLIS

50 ANS DU VICARIAT DU BRABANT WALLON

Mensuel - Ne paraît pas en juillet ni août - Wolemarkt 15, 2800 Mechelen - nºP2 19708 - Bureau de dépôt : Bruxelles X - Photo : religions.blogs.ouest-france.fr

Marche des vocations - 1er mai 2012

De Jurbise à Soignies

« Le maître c'est le Christ ; vous êtes à son service. » Col 3,24

Plus d'infos : **www.vocations.be**

Photos : © Claire Jonard

La conscience personnelle

Dernier juge en matière morale ?

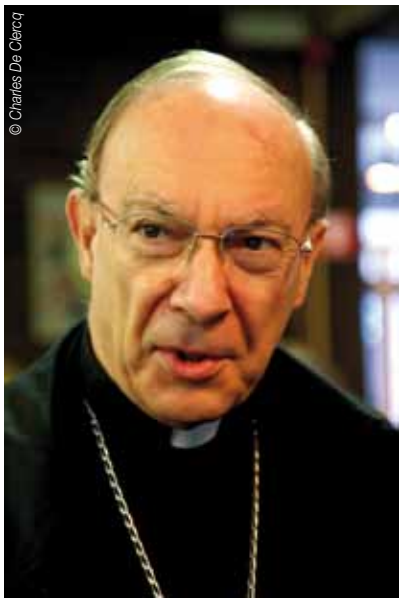
© Charles De Clercq

La loi morale, fondée ultimement en Dieu et reconnue activement par notre raison, doit toujours être mise en œuvre par notre engagement libre. Nous ne sommes pas que raison pure. Nous sommes aussi une liberté unique. Entre la voix de la raison en moi et ma conscience individuelle, il y a donc une distance que doit combler mon jugement « pratique » (orienté vers l'action), guidé par la vertu de prudence ou de discernement : *« Moi, concrètement, je dois, en telle situation, faire ceci et éviter cela »*. Ainsi comprise, la conscience personnelle est la norme subjective de la moralité de nos actes, c'est-à-dire la norme morale telle qu'elle retentit dans la conscience unique de chacun. En effet, aussi objective soit-elle, la valeur morale ne peut s'adresser à moi et m'obliger qu'en passant à travers les évidences et les opacités de ma conscience personnelle. C'est forcément tel que je le perçois que le bien objectif m'interpelle. En ce sens, la norme subjective de la moralité est la règle ultime de la vie morale. À tel point que si, de bonne foi et sans faute de ma part, je me trompe dans mon jugement moral, j'agis moralement bien alors même que je pose un acte objectivement répréhensible.

Dire que j'agis bien quand j'agis conformément à ma perception du bien ou, en d'autres termes, reconnaître que la raison pratique ne m'oblige qu'à travers le prisme de ma conscience personnelle pourrait sembler conduire au subjectivisme et nous conduire aux impasses d'une pure morale de la sincérité. Il n'en est rien. Ma conscience est, certes, la norme subjective ultime de ma vie morale, mais à la condition expresse que je cherche honnêtement à rejoindre les exigences objectives de la loi naturelle. Agir autrement reviendrait à considérer que le sujet est l'auteur même de la valeur morale. Or ma conscience est bien le juge qui apprécie en dernière instance la valeur, mais elle n'est pas pour autant son fondement ! Un peu comme en droit un juge apprécie, en dernière analyse, le comportement d'un prévenu, mais sans être la source du code qui inspire son jugement.

Pour être dans la vérité (et pas seulement dans la sincérité) et faire effectivement le bien, je dois donc éclairer ma conscience et l'éduquer afin que mon jugement personnel se rapproche autant que possible du jugement idéal de la raison droite, se soumette ainsi à la loi morale et, de la sorte, se conforme à la volonté de Dieu. Comme chrétiens, nous aurons donc à nous laisser éclairer non seulement par notre réflexion, mais encore par l'enseignement de Jésus, du Nouveau Testament et de l'Église. À cette condition seulement, je puis dire que j'agis bien si je me décide à l'action selon ma conscience.

Pour le dire autrement, le sujet ne mesure la valeur morale à mettre en œuvre par sa liberté qu'en se laissant d'abord mesurer par elle. Il est son ultime juge, mais non son auteur. De ce point de vue, j'ai toujours trouvé légère l'attitude des Conférences épiscopales qui, après la parution de l'encyclique Humanae Vitae, ont laissé entendre que chacun pouvait agir selon sa conscience (y compris contre l'appel lancé par Paul VI) à la condition d'être bien informé sur la question et, sur base de cette compétence, de s'être forgé une opinion contraire. Mais, en morale, il ne s'agit jamais seulement d'être bien *« informé »*, mais de se laisser *« former »* par la Parole de Dieu et par le Magistère de l'Église.

Au moment où, pour beaucoup, va commencer la période des vacances, je me permets de vous souhaiter un temps de repos et de ressourcement bien mérité. Avant cela, nous aurons encore un beau moment à vivre pour notre diocèse, à savoir l'ordination sacerdotale de trois nouveaux prêtres, le 24 juin à 16h, en la Cathédrale de Bruxelles. J'espère de tout coeur que c'est la dernière fois que nous ordonnerons un si petit nombre de prêtres... L'avenir nous le dira dès juin 2013 ! Confiance...

+ André-Joseph,
Archevêque de Malines-Bruxelles

Les sacrements
En route vers le bonheur

Pendant deux ans, nous avons, dans l'Église de Belgique, revisité les sept sacrements. Avant de quitter ce thème et de nous lancer avec l'Église universelle dans l'Année de la foi voulue par Benoît XVI, je voudrais consacrer le dernier article de fond de cette année pastorale, une fois encore, aux sacrements qui rythment la vie liturgique de l'Église

Les sacrements sont au cœur de la vie chrétienne. Tous sont nés du cœur du Christ. Ils sont donc une affaire de cœur. Jésus ne les a pas institués par une décision disciplinaire ou juridique, à la manière dont le pouvoir civil institue une loi et prévoit ses mesures d'application. Ils sont nés de sa mort et de sa résurrection. L'évangile de Jean en dit l'essentiel quand il nous fait contempler le cœur de Jésus transpercé par la lance : *« Et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau »* (Jn 19, 34). Les sept sacrements sont nés du cœur du Christ.

LE BAPTÊME :
UNE PLONGÉE DANS LA VIE NOUVELLE DE PÂQUES

Le baptême (du grec baptizeïn = « plonger ») consiste à être plongé dans la vie nouvelle de Jésus ressuscité. C'est littéralement « renaître », « naître à nouveau ». À la suite de Jésus, immergé dans l'abîme douloureux de sa passion et de sa mort, mais émergé à la vie impérissable de Pâques.

Certes, beaucoup de baptêmes d'enfants, malgré les efforts pour bien les préparer, demeurent formels : une « cérémonie » sans lendemain, car, en de nombreux cas, on vivra ensuite en famille comme si cet enfant n'avait pas été plongé dans le Christ. Une parenthèse vite oubliée. D'ailleurs, le rite employé ne le suggère souvent que trop bien : un peu d'eau versée sur la tête de l'enfant et vite essuyée ensuite pour éviter qu'il ne soit mouillé…

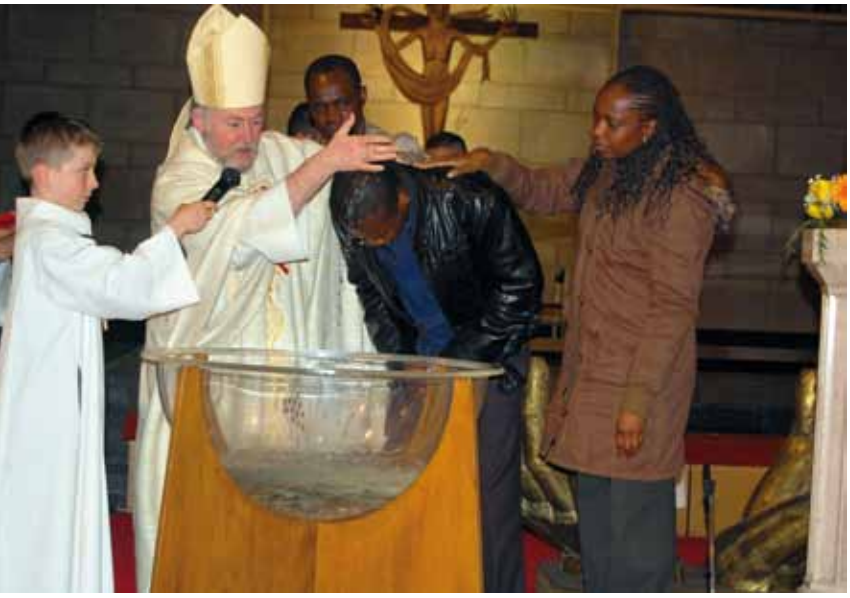
© Claire Jonard

Mais quel bonheur quand le baptême est célébré dans la foi, comme le germe d'une vie nouvelle qui fleurira jusque dans l'éternité ! Et quelle beauté (malgré quelques soucis techniques…) quand il est pratiqué par immersion, comme en Orient et dans les communautés néocatéchuménales ! Et que dire alors des baptêmes d'adultes, de plus en plus fréquents dans nos sociétés ! Au moment où, dans nos pays blasés, beaucoup de baptisés quittent discrètement l'Église en lui préférant une religiosité vague « à la carte », c'est une grande joie de voir des adultes choisir lucidement le Christ et son Église pour y puiser aux sources concrètes de la vie.

Dans plusieurs diocèses de notre pays, le nombre des baptêmes d'adultes augmente rapidement. Ce qui renforce la nécessité d'assurer aux néophytes un « service après vente » afin d'éviter que la splendeur du baptême soit ensuite ternie par une trop maigre participation à la vie de la communauté chrétienne.

LA CONFIRMATION :
LE COURONNEMENT INDISPENSABLE DU BAPTÊME

La confirmation a son origine dans la Pentecôte en laquelle culmine le mystère pascal de la mort et de la résurrection de Jésus. Être greffé sur la vie nouvelle du Ressuscité appelle ce couronnement, cette « confirmation » du baptême qu'est le don plénier de l'Esprit Saint lors de la « chrismation » (du verbe grec chridzeïn = « oindre »). Tous les rois et grand-prêtres en Israël, et parfois aussi les prophètes, étaient des « oints » du Seigneur, des « christs » (en grec) ou des « messies » (en hébreu) jusqu'à ce que vienne Celui qui serait tout entier « imprégné » d'Esprit Saint, à savoir « le » Christ ou « le » Messie.

Semblablement, l'Église « oint » ou « chrisme » les baptisés pour en faire des membres du Peuple prophétique, royal et sacerdotal de la Nouvelle Alliance, de petits « christs » ou « messies » ou, plus modestement, des « chrétiens », branchés sur le Christ et imprégnés de son Esprit de Pentecôte.

Les confirmations d'adultes, la veille de la Pentecôte au soir, à la Cathédrale, sont une fête splendide. Les confirmations d'enfants et d'adolescents, vers 10-12 ans, sont, elles aussi, généralement très soignées et donnent lieu à des

© Charles De Clerck

célébrations d'une grande qualité, à tel point que, souvent, les participants, même quand il s'agit de pratiquants irréguliers, expriment leur reconnaissance au terme d'une messe qui a pourtant duré près de deux heures.

Idéalement, tous les baptisés devraient être confirmés, car la « confirmation » est la « consolidation » indispensable du baptême. Il faut donc éviter de reporter la confirmation à un âge plus tardif, ce qui revient à en faire un sacrement élitiste réservé aux seuls jeunes parfaitement motivés. En la célébrant à un âge plus tendre, on se donne également la possibilité de commencer avec les adolescents un itinéraire adapté qui permettra de poursuivre avec eux le chemin de la vie chrétienne. Ce qui peut porter remède à la principale frustration liée à ce sacrement, à savoir qu'il débouche souvent sur l'abandon de tout lien concret avec la communauté chrétienne.

Je me réjouis de ce que, dans notre pays, la réflexion théologique et pastorale s'oriente progressivement dans cette direction, qui est porteuse d'espérance, à condition que l'évolution se fasse progressivement et en y préparant les paroisses longtemps à l'avance.

L'EUCHARISTIE : CŒUR INCANDESCENT DE LA VIE DE L'ÉGLISE

L'Eucharistie est une pure merveille, car elle est Jésus en personne vivant parmi nous aujourd'hui son offrande pascale pour l'amour de son Père et le salut du monde et nous entraînant à sa suite dans cette offrande. Nous ne mesurons pas assez notre bonheur…

Chaque Eucharistie est présidée par Jésus lui-même. C'est lui, en personne, que nous recevons dans la communion. Et c'est lui, en personne, que nous adorons dans le Saint-Sacrement. La vie divine qui coule dans tes veines ! Le cœur du Christ qui vient battre dans le tien ! La gloire du Royaume qui vient planter sa tente dans ton existence mortelle d'ici-bas ! Oui, vraiment, l'Eucharistie est le cœur, brûlant d'amour, de la vie de l'Église !

Comme on comprend les cris d'amour de cet amoureux de l'Eucharistie que fut le Curé d'Ars : *« Ah ! mes enfants, il n'y a rien de plus grand que l'Eucharistie ! »* Ou encore : *« Si on savait ce que c'est que de communier, on mourrait de bonheur, tellement c'est beau ! »* On ne trouve cela nulle part ailleurs !

À cet égard, je me réjouis des améliorations constatées dans cet « art de célébrer » auquel j'ai consacrés plusieurs articles dès le début de mon épiscopat dans notre archidiocèse. Il reste des progrès à accomplir, mais nous sommes déjà sur la bonne voie.

LE SACREMENT DE LA RÉCONCILIATION : UN TRÉSOR À REDÉCOUVRIR

Même si la majorité des catholiques le boudent dans sa forme traditionnelle, le sacrement du pardon est plus que jamais un lieu de joie et de paix profondes pour ceux qui profitent des occasions, relativement nombreuses, de le recevoir dans un climat porteur.

© Jacques Bihin

Je pense spécialement aux paroisses qui en organisent correctement la célébration à l'occasion des fêtes ou en liaison avec des temps réguliers d'adoration du Saint-Sacrement (car le cœur eucharistique de Jésus conduit naturellement vers la miséricorde de son cœur). Les lieux de pèlerinage, les marches pour jeunes, les grands rassemblements chrétiens, les missions ou retraites paroissiales sont des occasions splendides de proposer ce sacrement. Et l'on constate avec bonheur que les gens, y compris les jeunes, y recourent alors volontiers et y puisent réconfort et espérance.

Qu'y a-t-il de plus beau que le cœur humain se déversant librement dans ce cœur humain de Dieu qu'est le cœur de Jésus ? Et de manière si concrète, si incarnée, à travers l'aveu personnel de nos fautes et la rencontre personnelle avec Jésus présent en son prêtre. Les absolutions collectives, outre qu'elles sont gravement illicites, ont fait des ravages terribles en ce domaine. Elles sont un crime contre l'humanité du Christ miséricordieux. Il faut remonter la pente, courageusement, obstinément. Je n'en dis pas plus, ayant consacré plusieurs articles à ce sacrement.

L'ONCTION DES MALADES : SOURCE DE GUÉRISON, DE RÉCONFORT ET DE PAIX

L'onction des malades a connu un renouveau réjouissant après le dernier concile. Elle n'est plus l'« extrême-onction », comprise comme passeport pour le cimetière, mais le sacrement de la présence vivante de Jésus, du Christ *« en agonie jusqu'à la fin du monde »*, à toute souffrance physique ou psychique liée à la maladie ou au grand âge. Célébrée pour un malade individuel ou de manière communautaire, elle est toujours source de joie, de paix, de guérison du cœur et même du corps. C'est un grand bienfait de pouvoir vivre la maladie et enfin l'approche de la mort dans un tel climat de confiance. Comme quoi il fait bon d'être catholique, même dans l'épreuve ! Merci aux équipes de pastorale des malades qui organisent avec tant de cœur de telles célébrations !

ORDONNER DES DIACRES PERMANENTS ET DES PRÊTRES : UNE ESPÉRANCE POUR LE DIOCÈSE

J'espère ordonner bientôt une moyenne de cinq nouveaux prêtres par an. C'est un grand bonheur. Pour les jeunes prêtres d'abord et leurs proches, pour les communautés qui vont les accueillir et … pour moi ! Tant que des hommes bien faits, normalement constitués, feront le choix exigeant, mais si beau, de donner toute leur vie au Christ-Prêtre, y compris dans le célibat assumé par amour, l'Église a de l'avenir. Malgré les contestations, les remises en cause et, reconnaissons-le, quelques désillusions, le peuple chrétien ne s'y trompe pas : il entoure les futurs prêtres, accompagne les ordinations et accueille les nouveaux prêtres avec une ferveur qui exprime, mieux que des discours, son amour du Christ et de l'Église. L'ordination régulière de diacres permanents est aussi une grande joie. Vive le sacrement de l'ordre !

LE MARIAGE CHRÉTIEN : UN MÉNAGE À TROIS…

Certes, beaucoup de mariages sont surtout des « cérémonies » où la foi profonde n'est pas toujours au rendez-vous. Seule une minorité choisit délibérément de « se marier dans le Seigneur », pour parler comme Paul. Mais alors, c'est très beau. Un homme et une femme qui glissent leur amour humain, splendide mais fragile, dans l'union sans faille qui unit le Christ-Époux et l'Église-Épouse… Un vrai ménage à trois : l'homme, la femme, et le Seigneur au milieu ! Une grâce pour l'avenir de la famille et de l'humanité !

Les sept sacrements sont une merveilleuse invention de l'amour divin. Ils sont autant de touches puissantes et délicates par lesquelles le cœur de Dieu vient embraser d'amour, guérir et transfigurer le cœur de l'homme. Ah ! si nous savions pleinement à quel point nous sommes aimés par l'amour qui nous a créés et nous attend…

+ André-Joseph,
Archevêque de Malines-Bruxelles

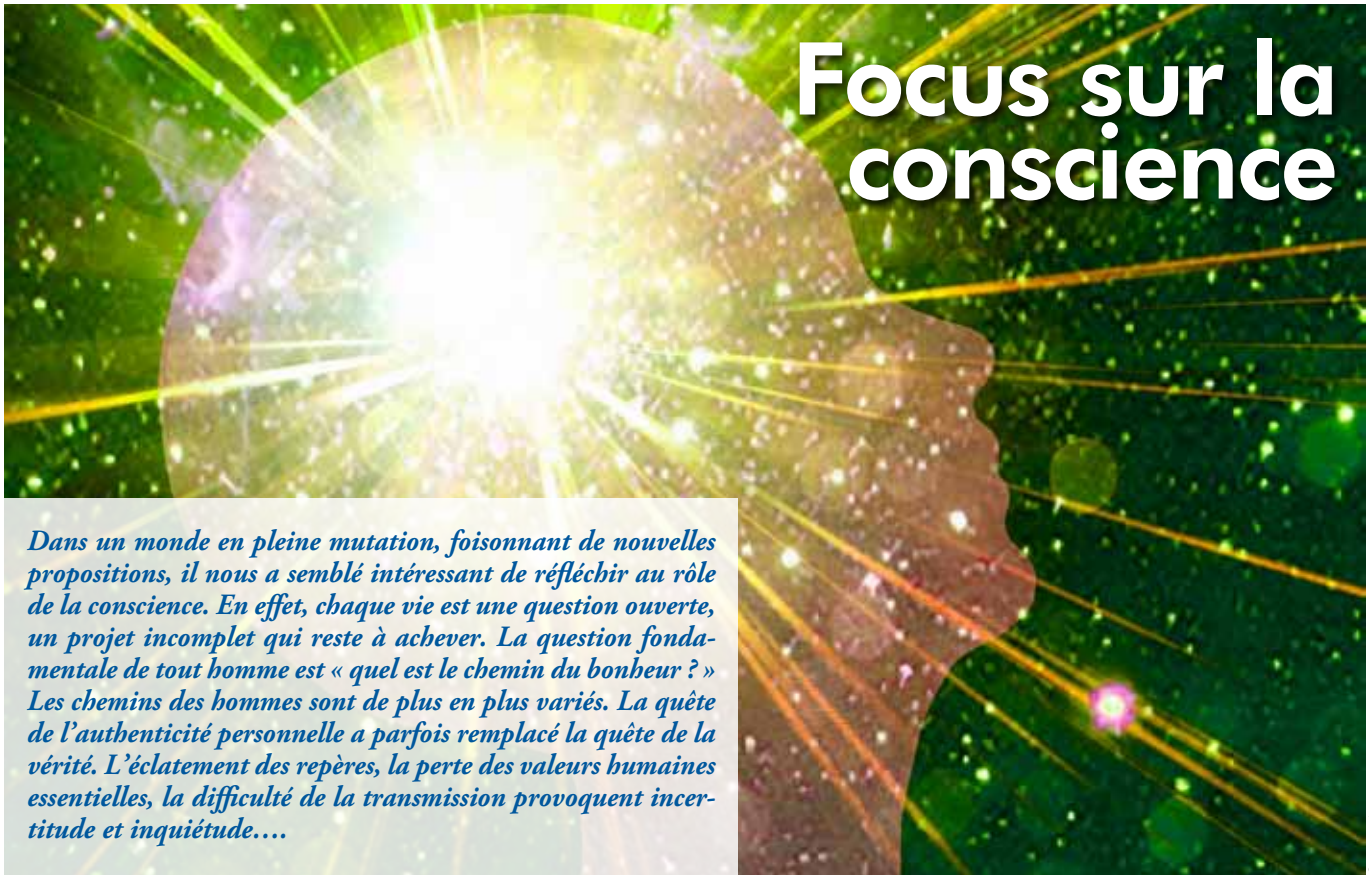

Focus sur la conscience

Dans un monde en pleine mutation, foisonnant de nouvelles propositions, il nous a semblé intéressant de réfléchir au rôle de la conscience. En effet, chaque vie est une question ouverte, un projet incomplet qui reste à achever. La question fondamentale de tout homme est « quel est le chemin du bonheur ? » Les chemins des hommes sont de plus en plus variés. La quête de l'authenticité personnelle a parfois remplacé la quête de la vérité. L'éclatement des repères, la perte des valeurs humaines essentielles, la difficulté de la transmission provoquent incertitude et inquiétude….

© cquantique.com

Où l'homme contemporain pourra-t-il trouver une réponse à toutes ces questions qui engagent sa vie ? Comment le chrétien qui demande chaque jour, en disant le Notre Père, *« que la volonté de Dieu soit faite »* pourra-t-il réaliser, en actes, cette volonté divine ? Comment exercera-t-il sa liberté tout en obéissant à Dieu ?

Dans son éditorial, Mgr Léonard montre que la conscience de l'homme *« est bien le juge qui apprécie en dernière instance la valeur, mais elle n'est pas pour autant son fondement. »* Chaque personne aura donc impérativement besoin de se laisser former par la Parole de Dieu et par la parole de l'Église.

> ***« L'amour pour Dieu ne repose pas sur une discipline venue et imposée de l'extérieur, au contraire, comme capacité et nécessité, elle fait partie de notre être de raison… »***
>
> ***Saint Basile***

L'article d'Alain Thomasset aa, nous aidera à situer le rôle de notre conscience dans cette recherche de réponse. Un heureux rappel de notre tâche de chrétien : écouter notre raison, former notre conscience et mettre en œuvre par notre volonté ce que dicte notre conscience. Tout cela sans nier les difficultés inhérentes à l'exercice.

L'abbé Luc Terlinden, en fin connaisseur du Bienheureux J.H. Newman, nous invite à découvrir l'enseignement de ce dernier sur la conscience. Il nous rappelle que si cette dernière a une dimension morale, sa dimension religieuse est plus fondamentale. Il nous montre aussi l'importance de la réflexion pour le dialogue interreligieux.

Il est un domaine où les choses bougent beaucoup et où la formation de notre conscience est vraiment importante, c'est celui de la bioéthique. Le père Xavier Dijon montre la grandeur de la conscience. Il peut arriver que le professionnel de la santé, placé dans des situations difficiles, écoutant les exigences de sa conscience, utilise la « clause de conscience.»

Ce dossier pourra nous aider à voir l'importance pour chacun d'être assez présent à lui-même pour entendre et suivre la voix de sa conscience. *« Cette requête d'intériorité est d'autant plus nécessaire que la vie nous expose souvent à nous soustraire à toute réflexion, examen ou retour sur soi : 'Fais retour à ta conscience, interroge-là (…) Retournez, frères, à l'intérieur et en tout ce que vous faites, regardez le Témoin, Dieu'[1] »* (CEC 1779).

Véronique Bontemps,
Rédactrice en chef

1. Saint Augustin, ep. Jo 8,9

Tâches et difficultés du rapport à la conscience morale

© gateway2education.blogspot.com

DEUX ASPECTS

« Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : 'fais ceci, évite cela'. »[1] Par ces mots, le Concile Vatican II décrit une expérience que fait tout homme. Elle comporte deux aspects principaux. D'un côté, elle atteste la présence d'une loi, qui a un contenu concret : « ceci », « cela ». Par sa raison, l'homme reconnaît que tel acte est bon ou mauvais : *« La conscience morale est un jugement de la raison par lequel la personne humaine reconnaît la qualité morale d'un acte concret qu'elle va poser, est en train d'exécuter ou a accompli »*[2]. D'un autre côté, il y a un impératif : « fais », « évite ». En d'autres termes, c'est une loi que l'homme se sent tenu de suivre, une « voix » pressante, que le Concile déclare sans ambiguïté être celle de Dieu : *« La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre »*[3].

1. *Gaudium et spes*, n. 16.
2. Catéchisme de l'Église catholique, n. 1778.
3. *Gaudium et spes*, n. 16.

L'expérience de la conscience morale est donc à la fois un jugement de la raison et la perception d'une voix impérative. Dans notre expérience ordinaire, le sentiment d'obligation survient lorsque nous avons reconnu, grâce à la raison, la bonté d'un acte qui se présente à nous, ou au contraire sa malice. En d'autres termes, cette voix impérative ne s'impose pas à nous de façon arbitraire. Elle présuppose et confirme le jugement de notre raison. C'est comme si elle nous disait : *« ce que tu as reconnu toi-même, en ta raison, comme le bien à accomplir, fais-le »*. À l'inverse, dans cette expérience, il y a plus que la raison humaine. En effet, tout au long de notre vie, nous entendons parler d'actes commis ou possibles, sur lesquels nous posons des jugements : nous les qualifions de plus ou moins bons ou mauvais. Et en y appliquant notre réflexion, en les comparant, en les classant, nous devenons capables d'établir des traités de morale, des listes de vertus, des principes moraux. Mais ce que nous appelons proprement l'expérience de la conscience morale comporte quelque chose de plus : le sentiment, ici et maintenant, que tel acte doit être accompli par nous, ou doit être évité.

DEUX TÂCHES

Deux tâches incombent dès lors à tout homme, et au chrétien en particulier, une tâche de raison et une tâche de volonté. Dans la mesure où c'est la raison qui reconnaît la bonté ou la malice des actes humains, il nous revient d'exercer notre raison à avoir des jugements droits sur l'agir humain. Une éducation morale est requise : celle, d'abord, que les parents et les éducateurs se doivent de donner aux enfants et aux jeunes à mesure de leur croissance ; celle, ensuite, que les jeunes et les adultes poursuivent librement. Ici, on ne saurait sous-estimer l'importance de bien connaître l'enseignement moral de l'Église, qui n'est que le déploiement fidèle et cohérent de la morale évangélique et le rappel de la morale naturelle (philosophique). Chacun a le devoir de s'y former selon ses capacités et ses responsabilités propres et de transmettre cet enseignement à ceux dont il a la charge. Il en va de la capacité même des personnes d'entendre avec clarté l'appel de Dieu qui retentit en leur conscience.

Quant à la tâche de la volonté, elle n'est pas moins cruciale. Une fois le bien reconnu, et perçue la voix qui nous le commande, il s'agit d'orienter librement sa volonté vers lui afin de l'accomplir. Or, notre nature est telle que, si notre volonté se porte vers le bien, nous acquérons des habitudes que l'on appelle des vertus et qui nous portent à mieux reconnaître le

bien et à l'accomplir avec facilité. À l'inverse, le choix de ne pas suivre l'appel de la conscience induit en nous des vices, des habitudes de mal faire, qui rendent plus difficiles la reconnaissance et l'accomplissement du devoir moral. Sur ce plan de la volonté, le rôle de la prière et de la grâce divine est capital. Cette grâce fortifie notre volonté dans l'accomplissement du bien, la dégage peu à peu des vices, la rend plus apte à la vertu. Cette grâce nous est surtout transmise dans les sacrements de l'Église : avant tout dans le baptême et la confirmation, ensuite dans la confession, et dans l'eucharistie. L'Esprit Saint ne manque pas de nous y donner, en réponse à la prière de l'Église et à la nôtre, tous les « coups de pouce » nécessaires à notre volonté.

DEUX DIFFICULTÉS

Il n'est peut-être pas inutile de faire allusion ici à deux difficultés que peuvent connaître les personnes dans leur rapport à la conscience et qui semblent liées aux deux aspects qu'on a mentionnés. Comme jugement de la raison, la conscience peut se tromper en prenant pour bien ce qui est mal et vice versa. Une telle erreur peut avoir plusieurs causes : *« L'ignorance du Christ et de son Évangile, les mauvais exemples donnés par autrui, la servitude des passions, la prétention à une autonomie mal entendue de la conscience, le refus de l'autorité de l'Église et de son enseignement, le manque de conversion et de charité peuvent être à l'origine des déviations du jugement dans la conduite morale »*[4]. Dans une situation de doute, la personne a le devoir, avant tout, de chercher à s'éclairer par les moyens dont elle dispose et de s'abstenir au cas où elle risquerait de mal faire. Ensuite, si, de bonne foi, elle accomplit ce qui lui apparaît, subjectivement, comme bien, même si, objectivement, c'est un mal, ce mal ne peut lui être imputé. C'est ce qu'on appelle l'« ignorance invincible ».

L'autre difficulté est liée à la voix impérative perçue dans la conscience. Certaines personnes, à un stade de leur développement spirituel, peuvent avoir le sentiment qu'une voix intérieure leur commande de poser des actes que, cependant, elles ne reconnaissent pas comme bons, ou au contraire d'en éviter certains qui, pourtant, ne leur apparaissent pas comme mauvais. C'est ce qu'on appelle des scrupules, lesquels sont d'autant plus douloureux que cette voix ressemble à celle de Dieu en la conscience : lui désobéir semble être désobéir à Dieu. Un critère de discernement important entre la voix authentique de la conscience et une voix étrangère sera, justement, la conformité ou non de ce qu'elle enjoint avec le jugement moral de la raison, éclairé par l'enseignement de l'Église. Mais ces personnes sont souvent émotionnellement incapables de trancher par elles-mêmes cette question. Elles sont comme livrées à une injonction tyrannique, irrationnelle. On pourra les aider en manifestant la contradiction de ce qui est ainsi commandé avec le bien que Dieu nous appelle à vivre, le but étant de rendre la personne apte à retrouver la voix authentique de la conscience, provisoirement étouffée par le scrupule.

Enfin, rien ne remplacera la force de l'exemple et de l'encouragement concrets. Combien de chrétiens n'ont-ils pas été éclairés et stimulés dans le bien par la lecture des vies de saints, ceux de la Bible et ceux de l'histoire de l'Église ? Combien aussi ne sont-ils pas soutenus par un conseiller spirituel ou par l'amitié et l'exemple vivant de personnes proches qui les aident à croire qu'une vie fidèle à la conscience morale est possible et rend heureux ? N'ayons pas peur, dès lors, de nous rassembler autour d'un idéal chrétien élevé et de le promouvoir largement !

Alain Thomasset, aa.

© 3.bp.blogspot.com

4. Catéchisme de l'Église catholique, n. 1792.

Newman
et son « toast » à la conscience

On connaît le fameux adage du Cardinal anglais et désormais bienheureux John Henry Newman :* « Si, après un dîner, j'étais obligé de porter un toast religieux (…) je boirais à la santé du pape, croyez-le bien, mais à la conscience d'abord, et ensuite au pape[1]. » *Beaucoup, dans l'Église, se réclament dès lors de Newman pour défendre les droits de la conscience. Mais combien ont vraiment cherché à comprendre son enseignement sur celle-ci ?

Car les conceptions de la conscience aujourd'hui sont très diverses. Elles ont pourtant, bien souvent, un point commun : elles évacuent toute idée de la conscience comme écho de la voix de Dieu en l'homme ou comme manifestation de la loi divine. Ceci n'est pas nouveau. Il y a presque deux siècles, Newman remarquait déjà : *« Quand nos compatriotes invoquent les droits de la conscience, ils ne songent plus ni aux droits du Créateur ni aux devoirs des créatures envers lui dans leurs pensées et dans leurs actes ; ils songent au droit de parler, d'écrire et d'agir selon leur avis ou leur humeur sans se soucier le moins du monde de Dieu. Ils ne songent pas à suivre la loi morale. Ils revendiquent le droit pour tout anglais d'agir selon sa volonté propre[2]. »*

La dimension proprement religieuse de la conscience était, cependant, centrale aux yeux de Newman. Elle était même la plus fondamentale. Car, selon lui, la conscience est inséparable de la voix de Dieu qui se manifeste dans le cœur de l'homme. Elle a donc à la fois une dimension morale et religieuse.

LA DIMENSION MORALE

De même que les cinq sens que sont la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et le toucher permettent de percevoir le monde extérieur, l'être humain est pourvu, selon Newman, d'un sens moral intérieur capable de faire la différence entre les actes bons et les actes mauvais. Celui-ci s'exprime par des sentiments d'approbation ou de condamnation face aux actes en question. Ainsi, telle pensée, telle parole ou telle situation peut susciter mon accord ou, au contraire, mon rejet. Il existe donc en chacun, grâce au sens moral, une perception immédiate et spontanée du bien et du mal. Il ne s'agit toutefois pas d'un simple sentiment passager, susceptible d'être modifié en fonction de ses humeurs ou de l'air du temps. Il s'enracine, au contraire, dans la nature de l'homme. Car il est inscrit au cœur de la personne par le Créateur, comme une loi morale intérieure.

DR

Il est cependant trop évident que la perception du bien et du mal varie fortement d'un individu à l'autre et qu'il n'y a jamais d'accord unanime sur le contenu de la loi du bien et du mal. Cette divergence est à attribuer, en premier lieu, à l'ignorance. Car même parmi les saints, remarque Newman, il est possible de trouver des habitudes ou des différences de goût capables de déformer la perception de la loi morale intérieure. Le sens moral ne peut donc être laissé à lui-même, il doit toujours être exercé sous le contrôle de la raison. De plus, il doit être formé et affiné en chacun. Newman s'est d'ailleurs spécialement investi, durant toute sa vie, dans l'éducation, car il était convaincu que seule une fidélité toujours plus grande à la conscience éclairée pouvait faire grandir le bien et la liberté intérieure.

LA DIMENSION RELIGIEUSE

Pour Newman, la conscience ne peut toutefois se réduire à un sens moral. Car l'expérience nous montre qu'elle ne se limite pas à juger entre le bien et le mal. Elle est aussi l'expression d'une voix qui appelle à faire le bien et à éviter le mal. Autrement dit, la conscience ne se contente pas d'indiquer le chemin, elle enjoint aussi de le suivre. Tous, nous faisons, en effet, l'ex-

1. J. H. Newman, *Lettre au Duc de Norfolk*, Desclée de Brouwer, 1970, p. 253.
2. J. H. Newman, *Lettre au Duc de Norfolk*, p. 241.

périence d'une bonne ou d'une mauvaise conscience, de cette petite voix intérieure qui nous guide et nous commande à travers les sentiments de paix intérieure et de sérénité qui accompagnent une bonne action ou, au contraire, les sentiments de peine et de remords qui envahissent le cœur après une faute.

À partir de cette expérience d'une bonne ou d'une mauvaise conscience, la personne peut se rendre compte, même confusément, qu'elle n'est pas seule mais qu'il y a quelque chose ou, plutôt, quelqu'un envers qui elle est responsable. L'écho de la voix qu'elle perçoit dans sa conscience la renvoie ainsi à Dieu : *« Dieu, je le sens dans mon cœur. Je me sens moi-même en sa présence. Il me dit : 'Fais ceci, évite cela'. Vous me direz sans doute que ce commandement n'est qu'une loi de ma nature, comme il en est de se réjouir ou de pleurer. Je ne peux pas le voir ainsi. Non, c'est l'écho d'une personne qui me parle. Rien ne pourra me convaincre que cette voix ne vient pas en dernier lieu de quelqu'un d'autre que moi. Elle porte avec elle la preuve de son origine divine. Ma nature ressent pour elle ce que l'on ressent à l'égard d'une personne. Quand je lui obéis, je me sens satisfait ; quand je lui désobéis, je me sens affligé, exactement comme lorsque je fais plaisir ou non à un ami qui m'est très cher (…) Un écho implique une voix ; une voix, quelqu'un qui parle. Celui qui parle, c'est lui que j'aime et que je vénère*[3] ».

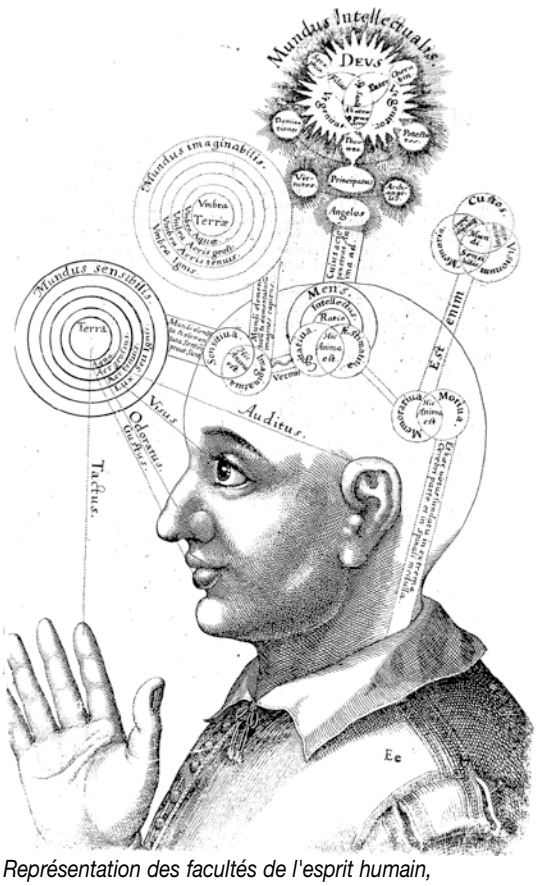

Représentation des facultés de l'esprit humain, par Robert Fludd (1619)

DR

L'expérience de la conscience renvoie à une expérience concrète de Dieu et de la relation personnelle qui se tisse avec lui. Elle est au fondement de la « religion naturelle ». Car toute personne, quelle que soit sa culture ou sa religion, qui écoute la voix de sa conscience et cherche à lui être fidèle, entre en relation avec Dieu présent dans son cœur. C'est même un préalable à l'accueil de la Révélation. Car il n'est pas possible de recevoir ce que Dieu dit de lui dans l'Écriture ou la Tradition s'il n'est pas déjà écouté dans la voix intérieure de la conscience. Nous voyons ainsi toute l'importance de la pensée de Newman pour le dialogue interreligieux.

LA CONSCIENCE ET L'ÉGLISE

Pour le Cardinal Newman, il n'y a pas de contradiction entre la conscience et l'enseignement de l'Église. Il l'a d'ailleurs écrit dans son *Apologia* : s'il est devenu catholique à l'âge de 44 ans, c'est par fidélité à sa conscience et à sa foi en ce Dieu qui y habite et dont il est aussi certain de l'existence que de sa propre existence[4]. Ainsi, lorsqu'il a eu à se prononcer pour défendre le dogme de l'infaillibilité pontificale (qu'il ne contestait pas personnellement mais pour lequel il n'éprouvait pas, dans le contexte de son époque, l'opportunité d'en faire une définition dogmatique), il souligne combien la conscience a besoin du Magistère pour être formée et éclairée. En même temps, si le pape ou l'Église venaient à renier le droit et le devoir d'écouter la voix de Dieu qui s'exprime dans la conscience, ils se saborderaient eux-mêmes, car ils remettraient en cause le fondement sur lequel leur autorité est bâtie. Boire à la santé du pape, oui ; mais d'abord à celle de la conscience car, sans elle, le pape ne peut rien !

Luc Terlinden

3. J. H. Newman, *Callista. A Tale of the Third Century*, London, Longmans, Green, and Co., 1890, pp. 314-315.

4. Voir J. H. Newman, *Apologia pro Vita Sua, London*, Longmans, Green, and Co., 1873, p. 198.

Quand la conscience
pose son objection

Au temps où le service militaire était obligatoire dans nos pays, l'objecteur se définissait essentiellement comme le jeune homme qui refusait de devenir soldat car sa conscience lui interdisait d'attenter à la vie d'autrui, serait-ce même pour défendre sa propre patrie. Mais avec la suppression du service militaire obligatoire, l'objection de conscience n'a pas disparu pour autant de notre horizon puisqu'il existe d'autres champs que celui de l'armée dans lesquels la conscience est amenée à faire entendre sa voix à l'encontre de la loi commune. Le domaine de la santé par exemple.

DR

LE GLISSEMENT DE LA MORALE COMMUNE

C'est que, autrefois, il existait dans la société une morale assez commune qui servait de point de repère à l'ensemble des citoyens. Par exemple, la vie y était considérée comme une valeur intangible, dès le moment de la conception jusqu'à sa fin naturelle. La loi pénale confirmait d'ailleurs cette référence collective en incriminant des faits tels que l'avortement ou l'euthanasie. Peut-on dire que ces valeurs partagées, à ce moment-là, par l'ensemble de la société étaient chrétiennes ? Oui sans doute, mais sans que le christianisme en ait le monopole puisque le lent processus de sécularisation qui tourne autour du Siècle des Lumières a mis en évidence le respect de la vie d'autrui comme une valeur qui tient au respect de l'être humain comme tel, tenu pour une fin en soi.

Or à partir du moment où nos sociétés occidentales prennent leurs distances à l'égard de cette morale commune, en y dénonçant par exemple « les pesanteurs de l'héritage judéo-chrétien », un divorce peut s'instaurer dans l'âme des personnes qui prennent en charge la vie et la santé d'autrui. Alors qu'un vent de liberté a soufflé sur les esprits en rendant la femme autonome par rapport au petit être qu'elle porte en elle, ou en exigeant la venue au monde de bébés parfaits, ou en remettant la vie d'un grand malade entre ses propres mains, le professionnel de la santé peut se sentir tenaillé entre la demande (d'avortement, d'eugénisme ou d'euthanasie) de la personne qui s'adresse à lui et les exigences de sa propre conscience qui lui enjoint de ne pas entrer dans cette voie mortifère.

LE RÔLE DU DROIT

Tiraillement d'autant plus difficile à porter que la législation, bien souvent, a changé. Nos lois dites « bioéthiques » ont ainsi dépénalisé ou libéralisé des comportements autrefois considérés comme répréhensibles, voire criminels. Si donc la norme établie démocratiquement par la majorité des élus de la Nation autorise ces comportements, d'où vient, demande-t-on, qu'un professionnel de la santé aurait le droit de s'écarter de la loi commune en refusant de se prêter à l'acte sollicité ? Il faut, ajoute-t-on, savoir faire la part des choses : la conscience personnelle relève de la vie privée, tandis que la loi démocratique régit les relations à l'intérieur de la société. Or la relation entre le médecin (ou l'infirmière ou le pharmacien) et le patient relève de la vie sociale, gouvernée par le droit. Chacun doit donc, conclut-on, faire taire sa conscience pour se conformer à la loi commune.

Mais le législateur se rend bien compte lui-même qu'une telle position est excessive car la loi qui imposerait aux citoyens d'accomplir un acte qui fait violence à leur conscience serait elle-même violente : elle ne respecterait pas le caractère éminemment personnel de chaque sujet de droit. C'est que la loi démocratique ne s'adresse pas à des robots qui n'auraient qu'à s'incliner devant ses ordres ; elle s'impose à des personnes qui la reçoivent et qui l'évaluent dans le sanctuaire intime de leur conscience. D'ailleurs, quelle autre instance que la conscience humaine elle-même s'offre comme le dernier rempart contre toutes les dérives du pouvoir, même attestées par le label formellement démocratique ? Si un régime politique n'ouvrait pas au bénéfice des citoyens l'espace nécessaire pour leur laisser la liberté de suivre les injonctions de leur conscience, il se tirerait lui-même une balle dans le pied (ou dans le cœur).

LA CLAUSE DE CONSCIENCE

Pour éviter les risques de sa propre dictature, la loi prévoit donc, dans certaines matières, une disposition appelée « clause de conscience », par laquelle la liberté est laissée à ses bénéficiaires de ne pas se prêter à des actes que, certes, la loi permet, mais que leur conscience réprouve.
Sans doute faut-il que les professionnels concernés fassent preuve de courage pour revendiquer le bénéfice de cette clause, risquant ainsi de passer pour des personnes « coincées » dans leurs principes traditionnels ou ignorantes des évolutions bénéfiques des éthiques plus « modernes ». Il reste que, à l'inverse des piles électriques, pareilles clauses ne s'usent que si l'on ne s'en sert pas. Les courants sont puissants, nous l'avons dit, qui emportent l'opinion publique en faveur, soit de la libre disposition par chacun de son propre corps, soit de l'eugénisme qui élimine les personnes handicapées, soit encore du geste homicide posé sur le mourant. Dans ces conditions, la clause de conscience elle-même risque d'apparaître comme une survivance des temps anciens, qui devrait céder le pas à une organisation plus « efficace » de la société. User de la clause de conscience, c'est dès lors laisser descendre au fond de soi les racines du courage.

Peut-être vaut-il la peine de rappeler ici le geste courageux du roi Baudouin Ier qui, le 30 mars 1990, fit part au Premier ministre du problème de conscience qu'il rencontrerait s'il signait le projet de loi dépénalisant l'avortement : *« je crains que ce projet n'entraîne une diminution sensible du respect de la vie de ceux qui sont les plus faibles. Vous comprendrez donc pourquoi je ne veux pas être associé à cette loi »*. Et d'ajouter : *« Je sais qu'en agissant de la sorte, je ne choisis pas une voie facile et que je risque de ne pas être compris par bon nombre de concitoyens. Mais c'est la seule voie qu'en conscience je puis suivre »* (Chambre des Représentants, CRA, sess. ord. 1989-1990, 5 avril 1990, p. 746). Répétons-le : la démocratie repose sur de telles convictions personnelles enracinées, en-deçà de toutes les majorités parlementaires possibles, dans le sanctuaire de la conscience qui pose avec force son propre jugement : *« ceci, je le fais ; cela, je ne le fais pas »*.

DR

LA COMMUNAUTÉ

Mais outre le courage personnel, l'exercice de la clause de conscience appelle aussi la recherche de connivences. Le professionnel de la santé, placé dans des situations difficiles, doit pouvoir compter sur des solidarités actives. Sinon le combat risquerait d'être par trop inégal entre sa solitude d'objecteur, d'un côté, la pression de son milieu, de l'autre. À cet égard, on peut espérer que la communauté chrétienne offre aux croyants qui le souhaitent ce cadre propice à l'écoute des exigences de leur conscience. Non pas parce que le respect de la vie, nous l'avons dit, constituerait une valeur spécifiquement chrétienne, mais parce que la foi donne à cette valeur éminemment humaine le « poids », la « gloire » qu'atteste la Bible : c'est Dieu qui donne la vie à l'homme en « genèse » ; c'est Lui aussi qui donne sa vie sur la croix, pour que l'homme ne meure plus. C'est Lui encore qui a donné aux humains une conscience pour qu'ils puissent s'orienter, envers et contre tout, vers le bien.

Xavier Dijon, S.J.

Pour aller plus loin, *"Les clauses de conscience au profit des professionnels de santé"*, Institut Européen de Bioéthique, 2010. À commander sur www.ieb-eib.org ou en écrivant à IEB, 205 chaussée de Wavre, 1050 Bruxelles.

Millénaire de Saint Guidon d'Anderlecht

Du 9 au 18 septembre prochain, la communauté d'Anderlecht fêtera Guidon, son Saint Protecteur. Le 12 septembre 2012, jour du millénaire de son décès, sera le point culminant de cette célébration. Afin que ce millénaire ne passe pas inaperçu, l'Église locale fera découvrir par diverses activités la vie de ce modeste fils de paysans brabançons.

LA VIE ET LA VÉNÉRATION DE SAINT GUIDON

Une relecture critique de la vie et de la vénération de saint Guidon sera publiée par un Anderlechtois, basée sur une publication dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes de 1752. Plusieurs paroissiens tenteront de traduire, pour l'homme d'aujourd'hui, les valeurs dont vivait ce saint : la solidarité avec les démunis, la recherche d'une vie de prière, l'esprit du pèlerin et le souci écologique.

LA « DIZAINE » DE SAINT GUIDON

Elle débutera le dimanche 9 septembre à 10h par une célébration eucharistique bilingue dans la Collégiale SS.-Pierre et Guidon, présidée par Mgr Kockerols. Elle sera retransmise par la télévision (VRT één) et sera suivie par la création de la *« Cantata in honorem Sancti Guidonis millenarii festi causa »* , une oeuvre néo-baroque composée par un jeune Anderlechtois. Après ce moment de recueillement, nous partagerons un verre de l'amitié sur l'agora, le parvis de Saint-Guidon avec nos amis anderlechtois, que nous rejoindrons au marché médiéval.

Le mardi soir 11 septembre, veille du millénaire, Sébastien de Fooz brossera pour nous, l'esprit du pèlerin (en néerlandais). La soirée se poursuivra par les Vêpres de saint Guidon, composition médiévale chantée par la chorale de l'abbaye de Grimbergen.

Le 12 septembre, jour anniversaire de saint Guidon, le doyen Guido Vandeperre présidera une eucharistie bilingue pour toutes les paroisses d'Anderlecht, à 9h ; elle sera suivie d'une vénération des reliques. Et à partir de 10h un bureau de poste temporaire à la Collégiale vendra de cartes souvenir et proposera l'oblitération d'un timbre-poste spécial. À 14 h, inauguration d'une pierre mémoriale « *Sancto Guidoni Anderlechtensi* 1012 – 2012 », réalisée par un artiste de l'Académie d'Anderlecht. La journée se terminera avec la dernière présentation de la

DR

Cantate de saint Guidon à 19h, suivie de la Conférence en français de Sébastien de Fooz.

ET ENCORE…

Relevons encore la reconstitution historique de la Procession de saint Guidon et de notre Dame de Grâces, le 15 septembre dans l'après-midi ; une promenade « de solidarité » familiale, le 16 septembre, dimanche sans voitures, clôturée par la proclamation artistique de la « Charte de saint Guidon » et suivie de la bénédiction des animaux au parvis de la Collégiale à partir de 15h.

Le mardi 18 septembre le marché annuel rassemblera dans l'ombre de la Collégiale une grande foule de personnes pour de nouvelles festivités et un concours d'animaux.
Vous pourrez faire appel à des guides pour vos visites à la Collégiale : ceux-ci s'efforceront d'en faire des moments forts, pour nos jeunes grâce à une bande dessinée et une découverte ludique de la Collégiale, pour les adultes par des moments de catéchèse.

« Que saint Guidon fasse grandir en nous le désir de rencontrer nos concitoyens au-delà de nos divergences culturelles et religieuses ; qu'il nourrisse notre désir d'une vie de solidarité et de prière. Que par son intercession, nous devenions des pèlerins sur les chemins que Dieu tracera avec nous sur cette terre brabançonne, qui vit naître, il y a plus de mille ans, cet humble saint d'Anderlecht. »

Jan Claes

Le site www.stguidon1000.be vous fournira plus d'information sur ce millénaire de saint Guidon.

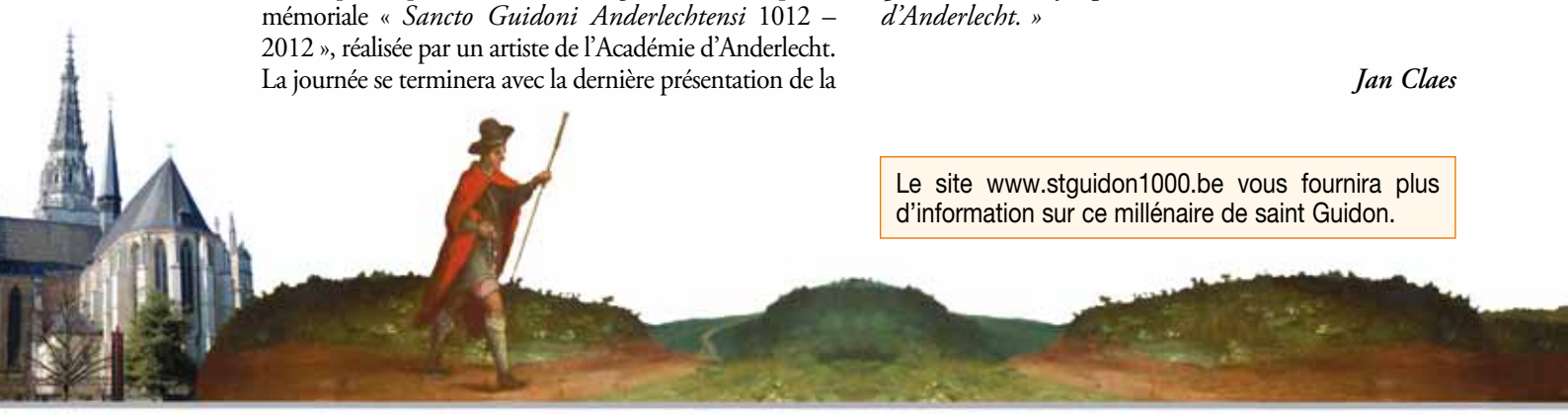

Au terme de la Mission Metropolis

Le Carême de cette année a été marqué pour l'Église de Bruxelles par la mission Metropolis 2012. « Convertis-toi, et crois à la Bonne Nouvelle » entendions-nous au seuil des quarante jours qui préparent à Pâques. Cet élan est pour le chrétien un chemin de conversion. Nous avons essayé de vivre des chemins de conversion pour nous-mêmes et aussi de les proposer à ceux que nous côtoyons dans la Ville : ceux qui sont parfois très éloignés de Dieu, ceux qui le cherchent sans le savoir, et aussi ceux qui se déclarent chrétiens mais ont bien du mal avec l'Église. Qu'est-ce que nous avons fait ? Et qu'est-ce que nous allons continuer à faire ? Revenons sur ce qui a été préparé pour Metropolis…

© Stéphane Van Malderen

LA CONVERSION PASSE PAR L'ÉCOUTE DE LA PAROLE DE DIEU

Parce que la foi est en réalité une libre réponse, un amen, à celui qui nous parle en premier, et qui veut nous rejoindre par son Verbe, la Parole faite chair, le Christ Jésus. Nous avons organisé la proclamation de l'Évangile de Marc le Vendredi saint à l'église du Finistère. Ce fut un événement poignant. Une traduction originale, sur laquelle il ne fallait pas être d'accord, mais qui décapait et interpellait. Une parole proclamée avec force par des gens de tous bords, visages connus ou méconnus, de toutes races, langues et cultures. Dans un lieu de grand passage, au cœur de la cité.

Nous allons continuer ce chemin. Il faut que la Parole continue à nous travailler, à nous interpeler. Nous la connaissons bien trop mal. Nous l'écoutons d'une oreille distraite, pensant qu'elle n'a plus rien à nous dire. Il faut que la Parole continue à nous travailler au corps, qu'elle ne nous laisse pas tranquille, qu'elle nous dérange. Il y a tant à faire pour que nous ne laissions pas inexploitée cette mine d'or qu'est la Parole de Dieu et en particulier les évangiles. Lisez l'Évangile, et de préférence à plusieurs ! En étant habités de ces deux questions : qu'est-ce que cette Parole me dit, nous dit, aujourd'hui ? Et qu'est-ce qu'elle m'engage à vivre, aujourd'hui ? Aujourd'hui, ne fermons pas notre cœur, mais écoutons la voix du Seigneur ! (Ps 94, 7-8)

LA CONVERSION PASSE PAR L'ÉCOUTE DE TÉMOIGNAGES

La conversion prend aussi un autre chemin : entendre le chemin parcouru par d'autres, par ceux qui nous précèdent dans la foi, par ceux qui nous y entraînent. Etre séduits par leur récit. Quand on entend la force de leur témoignage, on se dit qu'il y a là un chemin de bonheur. Nous avons ainsi entendu le témoignage de trois catéchumènes, lors de l'appel décisif, le 1er dimanche de Carême, et ensuite celui de saint Augustin, pendant quatre dimanches d'affilée. « Bien tard je t'ai aimée, ô beauté si ancienne et si nouvelle, bien tard je t'ai aimée.

© Marc-Antoine Sepulchre

© Charles De Clercq

© Kris Schoemans

© Kris Schoemans

Et voici que tu étais au-dedans, et moi au-dehors et c'est là que je te cherchais… » Le récit de ce long chemin vers Dieu est très émouvant, avec ses hésitations, ses rencontres, ses retours en arrière. Et comme en écho, nous avons entendu le chemin parcouru par une femme du show-bizz, par une autre provenant d'une culture si lointaine, par un jeune, par un scientifique. Des chemins personnels, incomparables, qui donnent parfois le tournis, mais surtout « qui donnent envie. »

Nous allons continuer ce chemin. Il faut que nous aussi, nous trouvions chacun l'occasion de témoigner du chemin que nous avons pris. Avec modestie, que l'Esprit Saint nous inspire de rendre ce témoignage. Il ne faut pas avoir étudié pour cela. Nous nous racontons bien comment nous avons appris à rouler à vélo et pourquoi nous aimons faire la cuisine et en particulier des desserts ? Alors, s'il vous plaît, sans arrogance mais aussi sans complexe, faites le récit de votre chemin de conversion !

L'AMOUR INFINI DU SEIGNEUR

Il y a un autre chemin encore. La conversion, c'est prendre conscience d'un grand amour, l'amour infini du Seigneur. Comme il est grand ! Alors, c'est aussi prendre conscience que je suis bien souvent à côté de la plaque, que je ne réponds guère à cet amour. Qu'il y a un combat en moi, que le mal me détourne de cet amour. Mais il y a une découverte encore plus grande, celui du jusqu'au-boutisme de l'amour : le pardon. Je t'aime, dit le Père, je veux t'aimer, bien au-delà des cibles manquées, du mal accompli. C'est ce que nous expérimentons, de façon très tangible, dans le sacrement du pardon. Et nous l'avons célébré, spécialement dans quinze églises ouvertes et accueillantes, pendant une journée de rencontre et de réconciliation. Un jour béni !

Nous allons continuer ce chemin. Demander le pardon de Dieu, ce n'est pas se regarder le nombril, se perdre dans des *mea culpa* sans fin : c'est au contraire s'émerveiller devant la grâce qui nous est faite d'un Père qui, comme l'Évangile nous le montre, court vers nous, nous prend dans ses bras et veut faire la fête avec nous. Oui, je sais, ce sacrement a été bien mal proposé à certaines générations, bien mal vécu. Il y a beaucoup à faire pour que ce sacrement reprenne place dans nos vies, dans toute sa simplicité, dans toute sa joie.

APPROFONDIR LE MYSTÈRE

Il y a encore un chemin. La conversion, c'est une soif, celle d'approfondir le mystère de la foi. Une quête jamais achevée. Découvrir ce trésor inépuisable, pour mieux le partager. L'archevêque et moi-même, nous avons pris le temps d'enseigner la foi, de faire des catéchèses, en particulier aux jeunes, et aux parents qui demandent le baptême pour leur enfant.

© Charles De Clercq

© Anne Van Bellingen

© Jacques Bihin

© Koen Cauberghs

© Charles De Clercq

© Marc-Antoine Sepulchre

Nous allons continuer ce chemin. Moi, et vous ! Soyez toujours prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous ! (1P 3,15). Est-ce que nous sommes prêts ? C'est parfois ce qui nous retient le plus, l'excuse toute faite : « je n'ai pas les mots pour le dire ». Eh bien, apprenons ces quelques mots. Ce n'est pas un jargon de scientifique. Mais c'est une parole qui vient de toute ma personne, mon cœur, ma raison, ma prière, mon expérience et qui s'adresse à l'autre, dans un infini respect de son propre chemin.

APPELÉ À SERVIR

Et puis... Le chemin de foi que nous prenons prend toute sa vigueur quand nous accueillons l'appel à servir. Servir nos frères, et en premier lieu ceux qui crient et appellent au secours. Il y a eu le grand repas de solidarité aux Riches Claires. Un si beau moment de rencontre, à la bruxelloise : il y avait un peu de tout.

Nous allons continuer ce chemin. L'Église a perdu pas mal de plumes ces dernières années. L'Église est-elle encore crédible, après tant de peines et de souffrances ? Oui, elle l'est et elle le sera vraiment si nous nous décarcassons pour les autres. Seul, en groupe, en association, en unité pastorale. J'ai horreur d'une Église qui se racrapote sur elle-même. Elle n'est jamais un club ! Notre conversion passe aussi par là ! Car ce seront les autres, ceux que nous servons, qui nous convertiront !

LE DYNAMISME ET LA CRÉATIVITÉ DES COMMUNAUTÉS

Bien d'autres activités ont été organisées pendant ce Carême, dans tant de lieux à Bruxelles. C'est le signe évident du dynamisme, de la créativité de nos communautés locales.

Nous allons continuer ce chemin. Ne vous braquez pas sur des chiffres : peu importe qu'il n'y ait pas des milliers de participants à ce que vous faites ! Mais soyez inventifs ! Ne dites pas trop vite : « ça ne marchera jamais ». Si Jésus avait été habité de ce sentiment…

Rendons grâce pour ce beau chemin de la nouvelle évangélisation : ça donne envie ! Convertissons-nous ! Et croyons à la Bonne Nouvelle : Christ est Ressuscité, il est vraiment ressuscité ! Amen.

Mgr Jean Kockerols,
Evêque-auxiliaire pour Bruxelles
www.metropolis2012.be

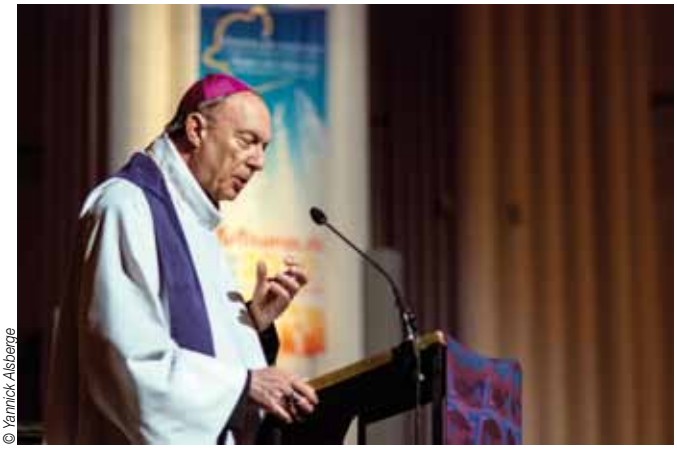
© Yannick Alsberge

© Charles De Clercq

Le Vicariat du Brabant wallon
50 ans d'Église au service de l'Évangile

Le 14 avril 1962, une décision du Cardinal Suenens officialise la création du Vicariat du Brabant wallon : une disposition qui va permettre de donner une identité propre à cette région particulière du nouveau diocèse de Malines-Bruxelles (voir encart sur l'historique du Vicariat du Brabant wallon). À cette occasion, le Vicariat va se doter d'un logo que vous pourrez bientôt découvrir dans ces pages. Trois événements vont être mis sur pied pour fêter ce demi-siècle de vie d'Église, dans le souhait de relire cette histoire et de regarder vers l'avenir, de faire mémoire et de rendre grâce.

© Jacques Bihin

➔ UNE EXPOSITION : « Hommes et femmes au service de l'Évangile», du **8 au 15 septembre 2012**, à la Chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne

Première étape de ce triple événement, une exposition historique sera organisée conjointement par le CHIREL BW[1] et le Vicariat du Brabant wallon. Installée dans la chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne, monument classé du 14e s. récemment restauré (voir encart), les visites débuteront avec les journées du Patrimoine – les 8 et 9 septembre prochains – et se prolongeront la semaine et le week-end qui suivent.

Intitulée « Hommes et femmes au service de l'Évangile», cette exposition sera agencée autour de trois espaces :

Un premier espace retracera l'historique de cette chapelle, depuis sa mention au 13e s. et la construction de l'actuelle « dans les murs » de Jodoigne jusqu'à sa récente restauration. Elle s'arrêtera en particulier aux personnes qui ont marqué cette histoire.

Un deuxième espace, dans le chœur de la chapelle toujours affecté au culte, présentera des œuvres d'art religieux contemporain intégrées dans le mobilier du 18e s. constitué de trois autels en bois peint.

Le troisième espace sera consacré à ces cinquante années d'histoire. Puisque la naissance du Vicariat du Brabant wallon coïncide avec la célébration du Concile Vatican II (1962-1965), la visée est de montrer comment les grandes orientations du Concile ont été mises en œuvre en Brabant wallon. Une première étape présentera l'historique du Vicariat et les personnalités qui l'ont marqué. Un deuxième pan s'arrêtera au renouveau liturgique en présentant des églises contemporaines du Brabant wallon, significatives pour l'évolution de l'architecture d'église. La troisième étape s'intéressera aux évolutions ecclésiologiques, et à la renaissance du diaconat, à la formation des laïcs (en particulier

1. Comité d'histoire religieuse du Brabant wallon, asbl qui, depuis près de trente ans, sauvegarde et met en valeur les traces du passé religieux des paroisses et communautés religieuses.

La chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne

Mentionnée dès la fin du 13e s. dans un cartulaire de l'abbaye de Floreffe, la capella fori geldoniensis est mieux connue à partir du milieu du 14e s., grâce à l'existence d'archives. À cette époque, Jodoigne dispose de deux églises paroissiales :

- Saint-Médard - autour de laquelle le 1er bourg s'est constitué et qui appartient aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem,
- Saint-Lambert, de l'autre côté de la Gèthe, dépendant du chapitre Saint-Paul de Liège.

Au début du 13e s., le duc de Brabant, Henri 1er, veut développer Jodoigne : en faire un site de défense et y favoriser le commerce. Il entame alors l'érection de remparts, plaçant ainsi « hors les murs » les deux paroisses précitées. Le centre du « nouveau bourg » devient cet espace dénommé place du Marché. Bourgeois et confréries de métiers réclament un lieu de culte dans la nouvelle cité. Le petit oratoire sera remplacé, au milieu du 14e s., par une chapelle plus vaste qui, en 1353, sera dédiée à la Vierge. Incendiée en 1632, elle est à nouveau reconstruite et même rehaussée, en 1633, grâce à des dons. Laissée à l'abandon dans la seconde moitié du 20e s., la chapelle dépérit… jusqu'au jour où un accord est trouvé entre la fabrique d'église Saint-Médard dont la chapelle dépend, la Ville de Jodoigne, la Province du Brabant wallon et l'Institut du Patrimoine wallon. Après une longue restauration, c'est à l'automne 2011 qu'une nouvelle page, au sein de laquelle culte et culture seront désormais partenaires, s'est ouverte pour cet édifice entièrement en pierre de Gobertange, auquel les Jodoignois tiennent tant.

Marie-Astrid Collet

Le Brabant wallon d'hier à aujourd'hui... en bref !

© Jacques Bihin

Depuis le 7e s. qui vit Gertrude de Nivelles devenir 1ère abbesse de l'abbaye fondée par sa mère, la presque totalité du territoire « brabançon wallon » relève de l'évêché de Liège. En 1559, année de la création de l'évêché de Namur, la majorité des paroisses du Roman Païs y est intégrée. Après le Concordat de 1801, le Brabant wallon passe à l'archevêché de Malines, devenu archevêché de Malines-Bruxelles en 1961. En 1962, le cardinal Léon-Joseph Suenens décide la création de quatre vicariats territoriaux dont celui du Brabant wallon pour lequel il désigne, le 14 avril, comme 1er vicaire général, l'abbé Charles Lagasse, alors curé de la paroisse du Christ Ressuscité de Tubize. Déjà favorisée par l'abbé Henri Lemercier, désigné aumônier des Œuvres sociales du Brabant wallon au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'identité brabançonne wallonne se développera. En 1970, c'est à l'abbé Henri Deraedt que le Vicariat est confié avant que le cardinal Godfried Danneels ne choisisse, en 1982, l'abbé Rémy Vancottem pour devenir son évêque auxiliaire. Depuis le 3 avril 2011, Monseigneur Jean-Luc Hudsyn s'est engagé au service de l'avenir de la foi dans l'Église du Brabant wallon.

Marie-Astrid Collet

les équipes Anime) et à leurs nouvelles responsabilités. Un quatrième pan sera consacré au renouveau de la catéchèse et à ceux et celles (surtout !) qui l'ont promu, depuis Omer Henrivaux, Cinette Ferrière et sœur Marie-Philippe jusqu'aux évolutions plus récentes, en ce compris la place faite à la catéchèse des adultes et à la nouvelle évangélisation. Enfin, la dernière étape évoquera des projets de solidarité élaborés au fil de ces années.
L'exposition pourra se visiter en week-end en libre accès avec l'aide de guides qui se relayeront sur place. Entre les deux week-ends, elle sera ouverte aux groupes d'enfants, de jeunes ou d'adultes qui en feront la demande.
Contact : expo50@bw.catho.be

➔ UN CONCERT : « Mémoire et Louange » - Zelenka, Haendel et Vivaldi, le **15 septembre 2012** à 20h à l'église Saint-Médard à Jodoigne
Ce concert rassemblera sous la direction d'Hélène Richardeau le groupe vocal « Roman Païs » et des musiciens professionnels. La belle église romane de Saint-Médard accueillera cet événement. Cette soirée artistique sera organisée au bénéfice des projets en faveur des réfugiés du tremblement de terre dans le diocèse de Jérémie en Haïti.
Contact : concert50@bw.catho.be

DR

UNE FÊTE DES FAMILLES, le dimanche **18 novembre 2012**, entre 15h30 et 17h30 à la Collégiale de Nivelles
Cette fête des familles débutera par une eucharistie festive où les familles auront tout particulièrement leur place. Elle sera suivie d'un goûter et d'animations pour les enfants et les jeunes. Des stands présenteront des associations, des groupes et des projets d'Église œuvrant en faveur des familles au Brabant wallon.
Contact : familles50@bw.catho.be
Bienvenue à tous !

Catherine Chevalier

© Claire Jonard

Des informations sur ces rendez-vous suivront dans le courant du mois de mai.
Infos : site web du vicariat http://bw.catho.be
info50@bw.catho.be – 010/235.273

Jorsala
La traversée des différences

Du 31 mars au 12 avril, soixante personnes d'origines très diverses ont rejoint à pied Aix-La-Chapelle depuis Bruxelles. Leur but ? Vivre ensemble une expérience de dialogue.

« ROUTE DE DIALOGUE »

Les participants à cette première « Route de Dialogue », âgés de 10 à 74 ans étaient francophones, néerlandophones ou germanophones, vivant depuis toujours en Belgique ou non, ruraux et citadins, artistes, enseignants, chefs d'entreprises, ou chômeurs, musulmans, chrétiens, athées ou d'autres religions. Ils partageaient ce même désir : aller au-delà de toutes ces barrières érigées entre eux, portées par la conviction que seul le dialogue peut leur permettre d'envisager un avenir serein. Dans un climat de repli identitaire où la différence semble de plus en plus perçue comme une menace, (re)créer des espaces de dialogue au sein de la société s'inscrit dans une démarche citoyenne, mais aussi, plus profondément encore, dans la perspective de redonner du sens aux échanges et aux expériences partagées.

Pendant douze jours, cette marche a traversé nos contrées dans un triple objectif : proposer une expérience de déconstruction de nos préjugés par la marche, annoncer l'ouverture d'une Route de Dialogue transeuropéenne reliant Bruxelles à Istanbul en 2014 et plus largement lancer une dynamique de sensibilisation invitant à la création d'espaces de dialogue au quotidien.

© Jorsala

« AMBASSADEURS DU DIALOGUE »

Tout au long de l'itinéraire, ces « ambassadeurs du dialogue », venus à titre individuel ou au nom d'une association, ont été accueillis par les collectivités locales : dans un centre pour personnes handicapées à Huldenberg, dans une mosquée à Verviers, dans des écoles catholiques et communales… Tantôt reçus par un couple dans un château du XVIIème, tantôt par des réfugiés eux-mêmes dans le centre qui les héberge. Partout, une même qualité d'accueil, une même gratitude : « Merci de nous avoir tendu la main ». Un même élan aussi de la part des autorités locales : « Le dialogue est une urgence pour les autorités publiques : votre initiative permet à des univers cloisonnés de se rencontrer, elle répond à un réel besoin des citoyens ».

Cette expérience a avant tout été celle de la connaissance de l'autre dans sa différence. Naturellement, l'être humain tend à créer des frontières pour marquer son territoire et son appartenance. « Jorsala » est porté par une simple conviction : la connaissance de l'autre ouvre un espace de liberté, permettant de l'accueillir dans sa différence sans devoir le juger pour se rassurer. Dans une expérience de déconstruction comme « Jorsala » le propose, quand tombent les peurs et les préjugés, nous touchons à un besoin ancré en nous : retrouver notre humanité partagée, refondant ainsi nos échanges avec autrui.

UNE PRIORITÉ : ÊTRE ENSEMBLE

Ce qui a pu rendre possible une telle qualité d'expérience ? Le simple désir de proposer un cadre permettant de vivre l'essentiel. Pour faire naître le dialogue, nous avons fait le pari de l'informel : marcher ensemble pendant dix jours, c'est avoir le temps de l'échange vrai ; c'est aussi le retour aux choses simples – un pique-nique partagé, une salle occupée en commun pour la nuitée, un pied bandé grâce aux soins des participants les plus chevronnés ; c'est surtout ne pas être là pour faire des choses ensemble, mais bien pour ÊTRE ensemble. C'est à travers ce chemin partagé que la voie de dialogue dans laquelle nous nous étions engagés a pu devenir peu à peu réalité. Une réalité humble, mais portant en elle les germes de nombreux fruits dans nos vies et nos engagements au quotidien.

Marie Peltier et Sébastien de Fooz

Infos : www.jorsala.org

Pèlerinage à Lourdes août 2012
avec les Jeunes « Jean » de Lourdes

Thème d'année : « prier le chapelet »

Cette année, le thème de Lourdes est « Avec Bernadette, prier le chapelet », voici le témoignage d'un jeune chrétien :

« La prière du Rosaire reste jeune et féconde et donne à de nombreux chrétiens joie, paix, pardon. Prier la Trinité avec Marie c'est entretenir une relation vraie avec notre Dieu. J'aime citer cet exemple à propos du Roi Baudouin qui illustre la joie de l'époux. Un jour qu'il se déplaçait avec le représentant d'un chef d'Etat, la foule criait lors de son passage : vive la Reine, vive la Reine ! Un peu gêné, le représentant interrogeait le Roi en disant : cela ne vous fait rien qu'on scande « vive la Reine » plutôt que « vive le Roi ». Vous en veulent-ils ? Sur ce, le Roi répondit : mon peuple sait tout l'amour que j'ai pour ma femme et entendre son nom me procure une joie plus grande encore ! …

Quel enseignement que de vivre dès le réveil, le mystère de l'annonciation et de terminer sa journée par le couronnement de Marie. II ne faut pas trop s'attacher à la forme : un mystère peut être vécu dans une rencontre, un paysage, un silence et on égraine comme cela notre journée avec la Vierge à nos cotés. Voilà un regard contemplatif dans nos actions.

Pour ma part à midi j'aime bien avoir déjà médité les dix premiers mystères. Si je n'y suis pas arrivé, je redresse la barre. De même au retour du travail je m'efforce d'avoir terminé les mystères douloureux, en réservant les glorieux pour la soirée. Bien sûr, il ne faut pas se décourager si on n'y arrive pas du premier coup ; c'est une grâce qui n'est jamais acquise. Avec le temps nous constatons que notre cœur est sans cesse habité du saint nom de Jésus, de celui de Marie. Il est beau de constater que ces efforts nous amènent à une plus grande intimité, une plus grande confiance en Dieu. Comme me le disait une sœur : quand vous priez un *Ave Maria*, vous êtes au cœur même de la Trinité, baigné d'amour. Cet Amour se partage forcément et l'expérience montre que prier Marie dans toutes les langues offre une richesse et une fécondité joyeuse permettant de rejoindre l'autre. Quoi de plus universel en effet que l'*Ave Maria* et le *Pater noster*. C'est l'humble prière du pauvre que la Vierge demande : Me feriez-vous la grâce… »

Éric, séminariste

QUI SONT LES JEUNES « JEAN » DE LOURDES ?

Deux groupes proposent aux jeunes de participer au pèlerinage à Lourdes de l'Assomption du 12 au 18 août. Ce pèlerinage est organisé par l'équipe du pélé de Malines-Bruxelles, des prêtres et consacrés du diocèse, les services de la pastorale des jeunes. Mgr Hudsyn et Mgr Kockerols accompagneront.

POUR LES JEUNES ENTRE 12 ET 16 ANS

Le groupe saint Jean Berchmans propose une expérience forte : découverte de Lourdes, sur les pas de Bernadette pour mieux connaître Marie. À travers différentes activités, jeux, marches, temps de prières, rencontres, services, partages, célébrations, les jeunes pourront approfondir leur foi, leurs questions de vie. Ils sont invités à venir en groupe de leur paroisse avec un animateur ou alors être un jeune d'une famille qui participe à l'ensemble du pèlerinage.

POUR LES JEUNES ENTRE 17 ET 30 ANS

Le groupe bienheureux Jean-Paul II propose un pèlerinage au service des malades, à l'animation des plus jeunes en passant par le chant et la musique. Chaque jour un temps d'approfondissement de la foi sera proposé avec des temps d'échange. Les jeunes peuvent s'inscrire seul ou en groupe.

Bienvenue aussi à tous les pèlerins valides, moins valides et familles pour ce pèlerinage à Lourdes.

Infos et inscriptions : 02/533.29.32
mb.sec@scarlet.be – www.lourdesmb.be
Facebook : ***Les jeunes « Jean » de Lourdes***

Visage chrétien

Xavier Deprez, organiste

Peut-être avez-vous parcouru les tableaux d'une exposition temporaire sur ses improvisations, sans doute avez-vous un jour été ému de sa délicatesse à interpréter Buxtehude. Organiste à la cathédrale de Bruxelles, Xavier Deprez est aussi professeur d'orgue et d'accompagnement en académie (Woluwe-Saint-Lambert) et au Conservatoire de Mons. Rencontre avec celui qui assume également la présidence des associations « Bruxelles Ses orgues et Servir[1] ».

Comment êtes-vous devenu organiste ?
J'ai commencé la musique à l'âge de 8 ans, par le solfège et le piano. J'ai ensuite commencé à jouer à l'orgue les accompagnements des chants liturgiques pour la chorale que mon père dirigeait. À l'académie de musique de Liège, j'ai attrapé le virus de l'orgue grâce à mon premier professeur, Christian Vaillant, et à un excellent instrument (un orgue romantique de deux claviers pédalier). Par la suite, j'ai gagné le concours national Pro Civitate organisé pour les élèves en fin d'académie, avant de rentrer au Conservatoire. J'ai alors suivi l'enseignement de Jean Boyer, à Lille. Puis j'ai continué aux conservatoires d'Anvers, Liège et Bruxelles. Des années qui m'ont permis de jouer sur des instruments extraordinaires : les grands orgues baroques au nord de la Hollande et de l'Allemagne, les orgues symphoniques de Cavaillé-Coll en France, les orgues de l'époque de JS Bach en Saxe,… Mes professeurs connaissaient les bonnes adresses !

L'organiste « soutient-il » la liturgie ? Serait-il un « liturge » à part entière ?
Poser la question, c'est y répondre. L'orgue soutient le chant, bien que ce rôle soit récent : il date du XIXe siècle. La musique d'orgue est aussi une musique qui commente les textes bibliques et liturgiques, grâce à un langage musical figuratif. Enfin, par sa sonorité lumineuse, l'orgue, comme le son des cloches, a le rôle d'éveiller, au propre comme au figuré. La musique complexe, propre à l'orgue, n'est pas nécessairement de l'ordre de l'exercice gratuit et spéculatif, mais témoigne d'une soif d'absolu, comme chez Messiaen.

Souvent physiquement éloigné de l'assemblée, comment la rejoignez-vous ?
C'est par l'écoute mutuelle bien sûr. Il y a là, surtout dans le chant de l'assemblée, une attitude proche de la musique de chambre. Respirer en même temps que l'assemblée, phraser l'accompagnement comme si on le chantait, articuler le jeu en fonction des mots du texte chanté. Mais il se peut que l'assemblée rejoigne l'organiste par l'écoute des pièces jouées. À eux, à ce moment là, d'être au rythme de la musique entendue.

© Xavier Deprez

Êtes-vous enfermé dans un temps et des formes qui limiteraient votre apport créatif ?
Difficile à dire. La répétitivité du rite est parfois perçue comme réductrice, mais elle permet aussi de se concentrer sur les mystères célébrés. Vient-on pour se distraire ou pour se recentrer ? Par conséquent, la créativité n'est-elle pas là pour éclairer d'un jour nouveau notre foi et notre perception ? Plus pratiquement, je remarque qu'en certains lieux, il existe une volonté de « tout chanter tout le temps ». Au risque d'essoufler la communauté, et de ne pas laisser d'espace de silence ou de musique instrumentale. Il me semble que souvent, les prières s'enchaînent trop rapidement ; on n'a plus le temps de prier tout simplement ! C'est, me semble-t-il, un des dangers de la répétitivité, le silence et la musique évitant cet écueil. Être créatif, c'est être attentif à tous les moments de prière que la liturgie propose et les habiter. Avec tous les moyens dont on dispose. Un exégète a dit de façon lapidaire : le Décalogue dit ce qu'il ne faut pas faire, et le Christ montre ce qu'il faut faire. À l'image d'une partition à mettre en musique…

Paul-Emmanuel Biron

1. Association francophone et germanophone des employés d'église.

Saints et saintes de chez nous

Wivine, à Grand-Bigard

Sainte Wivine naquit à l'aube du 12ème siècle. Elle fonda, à Grand-Bigard, un couvent (qui sera démoli à la révolution française) dont elle fut probablement la supérieure et où elle mourut en 1170. Ecrire son histoire illustre une fois de plus les difficultés d'établir une biographie exacte d'une sainte ayant vécu il y a plusieurs siècles.

Traditionnellement, on l'a souvent présentée comme prénommée Gondrée et étant issue d'une famille noble du Cambrésis. Elle aurait été la fille d'Hugues II d'Oizy, qui participa à la première croisade sous le commandement de Robert II, comte de Flandre, et qui se retira ensuite à l'abbaye de Vaucelles, fondation de saint Bernard de Clairvaux, où il mourut entre 1135 et 1139. Sa mère aurait été une pieuse femme du nom de Hildiarde (ou Hildegarde) de Baudour. Gondrée, ayant quitté la maison paternelle très jeune en vue de se consacrer à Dieu, se serait alors réfugiée à l'abbaye Saint-Bavon de Gand où elle aurait reçu le prénom de Wivine.
D'autres biographes la croient simplement originaire de la région de Gand, sans donner le nom de ses parents. Le prénom Wivine est un prénom bien flamand, souvent retrouvé dans les documents du 12ème s. et de cette région, et son psautier, conservé à Orbais, reflète, par son calendrier des saints et ses litanies, le sanctoral de Saint-Bavon à Gand.

FONDATION À GRAND-BIGARD

Quittant Gand et après être passée par l'abbaye d'Aflighem, où elle a été accueillie par Fulgence, le premier abbé, Wivine aurait alors créé, sous la direction des moines d'Afflighem, un petit oratoire ou ermitage dans un bois situé à l'ouest de Bruxelles, à Grand-Bigard, attirant à elle de nombreux disciples. Un couvent fut alors érigé. Cette fondation aurait été officiellement reconnue en 1133 par une charte de Geoffroy Ier de Louvain, landgrave de Brabant, ainsi que par l'évêque du lieu, Nicolas van Kamerijk, en 1136. La règle de saint Benoît y était en vigueur et le monastère reçut très longtemps la protection et les faveurs de la famille ducale de Brabant.
Wivine mourut en odeur de sainteté, le 17 décembre 1170, après une vie de prière, de travail et de charité.

DR

DR

EXPANSION DE SON CULTE

Après sa mort, les gens affluèrent au monastère de Grand-Bigard, qui devient vite un lieu de pèlerinage très fréquenté. Le culte rendu à sainte Wivine se répandit rapidement. En beaucoup d'endroits, tant en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles, on possède encore aujourd'hui sa statue ou une de ses reliques
En 1796, au moment de la tourmente révolutionnaire, les moniales de Grand-Bigard emportèrent avec elle les reliques de leur fondatrice qu'elles cachèrent dans une maison de Bruxelles, d'où elles furent ensuite transférées à l'église Notre-Dame au Sablon.

AUJOURD'HUI

À Notre-Dame au Sablon, une vénération de la relique et une procession auprès de la châsse dans l'église ont lieu chaque année, le dimanche le plus proche du 17 décembre. À Sart-Risbart (Incourt), où l'on trouve une chapelle dédiée à la sainte, une procession du Saint-Sacrement et de la relique de sainte Wivine aura lieu le 17 juin prochain. Et Orbais (Perwez) fêtera cette année le bicentenaire de l'arrivée de la relique de sainte Wivine, patronne secondaire de l'église paroissiale dédiée à Saint-Lambert. Une procession y aura donc lieu le 1er juillet, dimanche qui suit la date anniversaire de l'arrivée de cette relique qui eut lieu un 29 juin.
Sainte Wivine peut être invoquée contre la peste, la pleurésie, la fièvre, les maladies des yeux et le mal de gorge et certains fermiers continuent à la prier pour la protection de leur bétail.

Claire Van Leeuw

À découvrir
un peu de lecture

Pour les ados

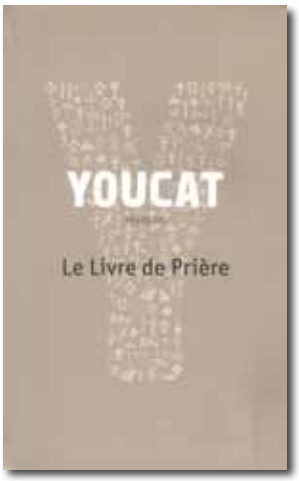

YOUCAT
Le Livre de Prière

Ce guide très pédagogique est un complément au Youcat (catéchisme) distribué aux jeunes lors des JMJ de Madrid.

Réalisé par la même équipe éditoriale, il est utile pour tous ceux qui veulent se mettre à prier, quel que soit leur âge. Il présente une petite école de prière en dix points pratiques, suivis de deux parties.
La première, un guide pour deux semaines, propose une sorte de rituel simple pour la prière du matin et du soir, inspiré de la liturgie des heures. La première semaine est plus anthropologique ou psychologique (Mon chemin avec Dieu) ; la seconde, plus théologique (Le chemin de Dieu avec moi).
La seconde partie (Tu nous as appelés amis - Ma vie est prière) est un recueil d'adresses à Dieu en réponse à son amitié ; elles peuvent accompagner des situations de vie : demander pardon, prendre une décision, répondre à un appel, respecter le corps et la vie, intégrer sa dimension mortelle et immortelle.
Ce florilège met entre nos mains un patrimoine de plus de 200 prières d'origines diverses : Bible, Pères de l'Église, auteurs anciens et contemporains…. La foi ardente qui porte ces élévations vers Dieu, de siècle en siècle, est d'une farouche beauté.

Chantal van der Plancke

Georg Von Lengerke et Dörte Schrömges, Youcat. Le Livre de Prière, trad. de l'allemand, Bayard/Fleurus-Mame/Cerf, 2012, 176 pp., jeunes et adultes.

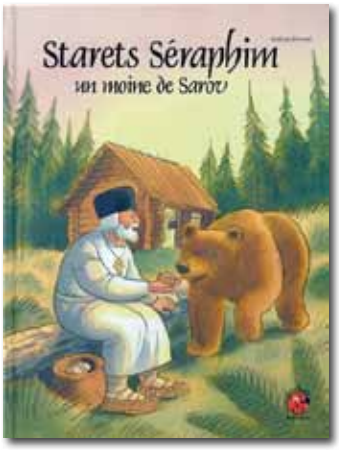

STARETS SÉRAPHIM, UN MOINE DE SAROV
de Gaëtan Evrard

Les éditions Coccinelle nous avaient déjà fait découvrir la vie du starets Silouane, moine du mont Athos, et les récits du Pèlerin russe. Avec cette bande dessinée de Gaëtan Evrard, nous faisons la connaissance de Séraphim de Sarov, saint très populaire de l'orthodoxie, ayant vécu en Russie entre 1759 et 1833.

Séraphim de Sarov, peu connu des catholiques, fut moine, ermite et reclus. Sa grande piété, sa sagesse et son don de lire dans les consciences ont attiré vers lui de nombreux fidèles qui venaient lui demander des conseils spirituels. Il est à l'origine du couvent féminin de Divéyevo qu'il put construire grâce aux dons d'un malade qu'il avait guéri. Avec insistance, il enseignait que le Royaume de Dieu est en dedans de nous et que « le Royaume des Cieux n'est autre que la grâce du Saint-Esprit ». Il aurait bénéficié de plusieurs visions de la Vierge Marie au cours de sa vie qui ne fut pas exempte de difficultés et d'incompréhension de la part de sa hiérarchie.

Il a été canonisé 70 ans après sa mort, en 1903, en présence du Tsar Nicolas II.

Claire Van Leeuw

Gaëtan Evrard, Starets Séraphim, un moine de Sarov, Coccinelle éditions, 2011, 48 pages, enfants.

➔ Pour les adultes et grands ados

L'AMOUR SAUVERA LE MONDE
de Michael Lonsdale

Michaël Lonsdale jouait frère Luc dans le film « Des hommes et des dieux ». D'emblée, il nous confie que ce moine de Tibhirine est son idéal car il était constamment « dédié » aux autres.

Avant de partager avec nous ce qu'il considère comme les plus belles pages écrites par des chrétiens, Michaël Lonsdale définit en quelques pages ce qui est pour lui essentiel : être chrétien, c'est « répondre aux propositions du Christ » et à sa demande « Aimez-vous les uns les autres ». Il n'y a pas de plus beau mode de vie.

Parmi les textes retenus, accompagnés d'une courte présentation de leurs auteurs et illustrés par de très belles photos, certains sont fort connus, d'autres seront (re)découverts avec bonheur. Ils nous parlent de Dieu, de la prière, de l'amour, de la vie … On y trouve par exemple, outre le Cantique des créatures de saint François, l'Hymne à la charité de saint Paul, des extraits des Confessions de saint Augustin et d'autres d'œuvres de saints. Certains de ces textes sont contemporains, comme ceux de sœur Emmanuelle, l'abbé Pierre, Christian Bobin ou Sylvie Germain, pour ne citer qu'eux. Souvent très riches, tous ces textes gagneront toujours à être médités.

Voici un livre à laisser à portée de main, et à lire, auteur après auteur, jour après jour.

C. V. L.

➔ **Michael Lonsdale, L'Amour sauvera le monde, Mes plus belles pages chrétiennes, éditions Philippe Rey, 143 pages, adultes et grands adolescents.**

HEUREUX LES SIMPLES
de Jean-Marie Pelt

Dans son dernier ouvrage, Jean-Marie Pelt, délaissant les sciences et l'écologie, nous fait découvrir une série de personnes qu'il juge hors du commun. La plupart sont issues du monde chrétien, mais il en est aussi de l'islam, du bouddhisme ou de l'hindouisme.

L'écologiste botanique, surtout connu jusqu'ici pour sa défense de l'environnement, a, au-delà de ses horizons scientifiques et professionnels, souhaité étudier les vies de saints, anciennes ou contemporaines. Il regrette que notre monde bavard et agité manque de référents de valeur. Trop souvent, en effet, ce sont les people qui sont offerts à notre adulation. Et, si les saints et les people ont un point commun, celui de n'être point comme nous, ils diffèrent néanmoins par quelque chose d'essentiel : « les premiers sont des géants de l'amour, les seconds des géants de l'argent ».

Dans cet ouvrage, chacun des êtres « à la fois simples et exceptionnels » offerts à notre intérêt, témoigne de son rôle dans l'histoire de notre civilisation et dans celle de la propre vie de Jean-Marie Pelt. « Tous ont un point commun : avoir porté l'amour à sa plus haute incandescence, amour de Dieu indissociable de l'amour des hommes, prochains ou lointains. »

Un livre différent des autres livres de l'auteur, mais certainement tout aussi intéressant.

C. V. L

➔ **Jean-Marie Pelt, Heureux les simples, Flammarion, 2011, adultes et grands adolescents.**

Se former
dans notre diocèse

Université Catholique de Louvain

Certificat en théologie pastorale et autres offres de formation à l'UCL.

THÉOLOGIE PASTORALE

Dans le cadre de la formation continue, l'UCL offre divers certificats qui peuvent intéresser les acteurs ecclésiaux. Le CeTP – **Certificat en théologie pastorale** – assure une compétence de base dans les domaines biblique, théologique et éthique, liturgique, ecclésiologique et pastoral. L'intérêt de cette proposition se situe dans le partenariat institué avec des parcours de formation diocésains[1]. Pour Malines-Bruxelles, la formation du CEP donne accès à ce certificat, moyennant la participation à un cours et des journées de formation dispensés par des enseignants de l'UCL et la rédaction d'un travail de fin d'études.

DIDACTIQUE DU COURS DE RELIGION CATHOLIQUE

Le CDER – Certificat universitaire en didactique du cours de religion catholique – initiation – fonctionne sur le même modèle et permet aux personnes porteuses d'un titre pédagogique dans une discipline autre que la religion catholique de se former pour être professeur de religion catholique[2]. Le CDERA – Certificat universitaire en didactique du cours de religion catholique – approfondissement – offre une mise à jour de connaissances disciplinaires et pédagogiques et un accompagnement à une relecture de leurs pratiques.

SANTÉ ET SOINS PALLIATIFS

Signalons deux autres propositions : le CEPS – **Certificat en éthique et pratique de la santé** – et la formation « **Accompagnement et soins palliatifs** » orientées vers le personnel soignant.

PASTORALE BIBLIQUE

La Faculté organise également chaque année un cours sur des pratiques pastorales. L'an prochain, le cours, organisé les vendredis après-midi entre février et mai 2013, portera sur la pastorale biblique.

Arnauld Join-Lambert

Contact : Secrétariat de la Faculté – 010/47 36 04
secrétaire-teco@uclouvain.be
http://www.uclouvain.be/16131.html

1. Le CEP (Diocèse de Malines-Bruxelles), l'ISTDT (Tournai) et l'IDF (Namur) ; à cela s'ajoute l'Institut Orthodoxe Saint-Jean.

2. Les partenaires sont Lumen Vitae à Bruxelles, l'ISTDT (Tournai) et l'ISCP à Liège.

L'Institut d'Études Théologiques à Bruxelles

L'IET compte actuellement 80 étudiants à plein temps et environ 200 auditeurs libres.

UNE PÉDAGOGIE SUI GENERIS

Peu d'instituts offrent, comme ici, une pédagogie d'approfondissement par la méthode des séminaires. En effet, la plupart de nos étudiants suivent chaque semestre deux séminaires, et à peine quelques heures de cours (souvent 3 ou 4, ou guère plus).
Un séminaire réunit entre 20 et 50 étudiants, et 3 ou 4 professeurs, 4 fois par semaine pendant une heure et demie : nous alternons le grand groupe où tous sont réunis et le sous-groupe où chaque professeur travaille avec 6 à 10 étudiants.

L'AN PROCHAIN, NOUS OFFRIRONS :

Nouveau Testament
Évangile de Matthieu (84h - 4 professeurs)
Les Actes des Apôtres (84h - 3 prof.)
Épître aux Galates et Luther (84h - 3 prof.)

Ancien Testament
Le Prophétisme – Isaïe (84h - 4 prof.)
Tradition
L'Écriture dans la Tradition (63h - 4 prof.)
Les Exercices Spirituels de St Ignace de Loyola (63h - 4 prof.)
Théologie fondamentale et questions contemporaines :
Bioéthique et théologie de la création (63h - 3 prof.)
Théologie chrétienne des religions (63h - 3 prof.)
Cycle de la maîtrise
Saint Augustin (42h - 2 prof.)

Chaque séminaire est donné sur deux journées (p. ex. mardi et vendredi, matin et après-midi). Nous savons qu'à ce rythme, il est difficile de s'inscrire en « auditeur libre », car l'investissement en temps est important.

Bernard Pottier sj,
Président de l'IET

COURS DU SOIR OUVERT À TOUS, LE JEUDI SOIR À 20H30
1er semestre : Entrons par la porte de la foi (pour l'année de la foi promulguée par Benoît XVI) par Alban Massie sj et un groupe de professeurs
2ème semestre : L'Œcuménisme par Bernard Pottier sj
Infos : 02/739.34.51 – www.iet.be

Du nouveau au Centre d'Études Pastorales...

Depuis plus de 10 ans le CEP s'est vu confier la formation des futurs diacres permanents et des personnes qui, en réponse à l'appel du Seigneur et dans le cadre du Diocèse, désirent annoncer l'évangile. Cette formation s'adresse aussi aux futurs animateurs/trices pastoral(e) ou assistant(e) paroissial(e). La méthode allie exposés, travail en groupe (séminaires, intervision), travaux personnels.

UNE PRÉCIEUSE COLLABORATION AVEC L'UCL

Le programme du CEP comprend une année d'orientation et un cycle théologique et biblique (3 ans). Depuis l'été, l'UCL le cautionne avec un certificat de niveau universitaire. Celui-ci présente un double intérêt : il permet de « sauter » une, deux voire trois années à la Faculté de Théologie en vue du titre de Baccalauréat ou de Master. D'autre part, il pourra faciliter (voire autoriser) à l'avenir des nominations « officielles » en Communauté Française.

UN COLLOQUE DE PASTORALE EN OCTOBRE

La progression tant du relativisme que de religions différentes questionne désormais non seulement la forme mais aussi le fond de l'annonce chrétienne. Avec des professeurs de l'UCL et des acteurs de terrain (santé — prisons — funérailles) le CEP organisera le 16 octobre à LLN une journée de réflexion sur ce nouveau challenge pastoral.

Albert Vinel,
Directeur du CEP

L'objectif et les projets du CEP sont dès à présent accessibles sur notre nouveau site web : **www.cep-formation.be**
Lancement :
- cycle de théologie : 11 septembre à 20h30
- année fondamentale : 18 sept. à 20h15

Infos et inscriptions : Rue de la Linière 14 à 1060 Bruxelles - **info@cep-formation.be** - 02/384.94.56 (dépliant 2012-2013 disponible sur simple demande ou sur www.cep-formation.be)

Lumen Vitae
Se former dans la foi

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CATÉCHÈSE (ESC)

Lumen Vitae propose des formations à destination des candidats professeurs de religion et des catéchistes. Elle accueille une centaine d'étudiants réguliers. La formation se donne en soirée (sauf les stages) : les mardis et mercredis soir et les mercredis après-midi. Au programme vous trouverez par ex. : *La Bible : légende, vérité ?, Morale et sexualité, Évolution des images de Dieu, Pardonner, Perspective chrétienne des droits de l'homme, Diversité des vocations dans l'Église, Développement psychologique chez l'enfant…*

Un nouveau département « Arts et Spiritualité » pour des personnes non spécialisées en art mais ayant soif de beauté et en recherche de spiritualité. Pourquoi et comment travailler l'art en catéchèse, au cours de religion. Ateliers le lundi soir, Théâtre religieux le mardi soir, sessions du samedi autour d'un film (*Intouchables, Joseph l'insoumis*).

LES BESOINS DE L'ÉGLISE SONT GRANDS ET LES FORMATIONS VARIÉES

Tous les cours sont accessibles aux **auditeurs libres**. Bienvenue !
Le **Diplôme** (régendat) permet d'enseigner la religion au degré fondamental ou secondaire inférieur. (860h en 3 ans, 4 stages et un mémoire).
Le **Certificat universitaire en didactique de l'enseignement religieux** (CDER) permet aux titulaires d'une agrégation (AESS ou AESI) d'enseigner la religion dans le secondaire. (300h de cours, à étaler sur 1, 2, 3 ans et un travail de fin d'études).

Laure Gilbert,
Directrice de l'ESC

Lumen Vitae, rue Washington, 186, 1050 Bxl. 02/349.03.77 (ma. – me. – je.) ou 02/349.03.74
secretariat.es@lumenvitae.be – www.lumenvitae.be

Institut Sophia

L'Institut Sophia à Bruxelles propose une année de formation à des jeunes qui ont entre 18 et 28 ans. C'est l'occasion, pour eux, de réfléchir au sens de leur vie, de s'enraciner dans la connaissance du Christ, de l'homme et du monde afin de vivre en chrétien dans le monde professionnel.

COURS VARIÉS

En lien avec l'Institut d'Études Théologiques (IET), l'Institut Sophia propose des cours (consulter www.institutsophia.org.) **d'anthropologie, de métaphysique, de philosophie, de bioéthique et d'écriture sainte.** Il inclut, par ailleurs, des ateliers et séances de travail dans d'autres domaines.

SERVICE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Il est aussi demandé aux jeunes de s'engager dans un service auprès des plus démunis, des sans-voix, des plus faibles. L'équipe qui accompagne les étudiants accorde une grande importance à la formation humaine à travers la vie communautaire, fraternelle et spirituelle, dans le cadre du « Kot Sophia » qui se situe chaussée de Wavre. La vie en groupe, dans un style simple et sobre, unifiée par la prière commune, est donc une des caractéristiques importantes de l'année.

L'équipe de l'Institut Sophia

Contact : **institutsophia@yahoo.fr** ou Tél. + 32 (0) 477 04.23.67
L'année 2012-2013 commence le 24 septembre 2012.

PERSONALIA

ORDINATIONS

Le dimanche 24 juin à 16h, nous aurons la joie de vivre 3 ordinations lors d'une célébration présidée par Mgr Léonard en la Cathédrale Sts-Michel-et-Gudule.
Nous portons dans la prière les 3 hommes appelés à servir Dieu dans la prêtrise : Henri Haas, Mario Rosas et Benoît Menten.
Déjà félicitations à eux !

NOMINATIONS

BRABANT WALLON

L'abbé Damien DESQUESNES est nommé en outre aumônier pour les maisons de repos Azur et Allard à Braine-l'Alleud.

L'abbé Sylvain HABIYAMBERE, prêtre du diocèse de Kabgayi (Rwanda), est nommé en outre aumônier pour la Résidence du Peuplier à Haut-Ittre.

L'abbé Joseph KIWIOR, prêtre du diocèse de Tarnow (Pologne), est nommé en outre aumônier pour la Séniorie de Braine-le-Château.

L'abbé Vénuste LINGUYENEZA, prêtre du diocèse de Gishamvu (Rwanda), est nommé en outre aumônier pour le Château Chenois à Waterloo.

L'abbé Gaudens NYAGAHAMA MWIKIZANGABO, prêtre du diocèse de Bukavu (RDC), est nommé en outre aumônier pour la Résidence d'Arenberg à Rebecq.

L'abbé Jan Aleksander PELC, prêtre du diocèse Lancut (Pologne), est nommé en outre aumônier pour les maisons de repos Champ de Huleu à Ittre et l'Orchidée à Ittre.

Le père Irénée ROPIAK, Père Pallotin, est nommé en outre aumônier pour la Résidence Goffin à Clabecq.

L'abbé Andrzej SAROTA, prêtre du diocèse de Katowice (Pologne), est nommé en outre aumônier pour la maison de repos Top Seniors à Tubize.

BRABANT FLAMAND

L'abbé Piet CAPOEN est nommé en outre doyen du doyenné de Vilvoorde.

BRUXELLES

Mme Valérie Isabelle TIBIA est nommée membre de l'équipe d'aumônerie à la Clinique de l'Europe, site Ste-Elisabeth à Uccle.

DÉMISSIONS

Mgr Léonard a accepté la démission des personnes suivantes.

Le père Corneel ANTHONISSEN comme curé à Bierbeek, Heilig Kruis, Korbeek-Lo et St-Lambertus, Lovenjoel ; ainsi qu'à Oud-Heverlee, St-Anna ; comme administrateur paroissial à Oud-Heverlee, St-Joris, St-Joris-Weert et comme desservant à Oud-Heverlee, St-Maria Magdalena, Vaalbeek.

Mme Monica FASAN comme membre de l'équipe "Annonce et Célébration – Catéchèse".

Mme Liesbeth HAMVAS comme coresponsable de la pastorale à Bruxelles, N.-D. du Finistère.

L'abbé Mombesa Epiphanie MOSONGO, prêtre du diocèse de Mbandaka-Bikoro (RDC) comme coresponsable de la pastorale fr. dans l'UP Ring dans le doyenné de Bruxelles-Ouest.

Mme Martiale POISMANS comme membre de l'équipe d'aumônerie Prison Forest.

DÉCÈS

Avec reconnaissance, nous nous souvenons dans nos prières de

L'abbé Jan MOONS (né le 18/02/1923 et ordonné le 16/04/1950) est décédé le 26/04/2012. Il fut vicaire à Beersel, St-Jozef, Lot (1950-57)
Vicaire à Jette, O.-L.-Vrouw van Lourdes (1957-70) et curé à St-Genesius-Rode, St-Genesius (1970-93).

L'abbé Louis DE BIE (né le 01/04/1922 et ordonné le 27/07/1947) est décédé le 25/04/2012. Il fut professeur au Petit Séminaire de Malines (1947-65) et professeur de religion à l'Institut libre technique de Leuven (1965-82).

L'abbé Adolphe VAN TONGERLOO (né le 12/01/1923 et ordonné le 25/07/1948) est décédé le 13/04/2012. Il fut professeur au St-Pieterscollege, Jette (1948-56) ; vicaire à Bruxelles, Sts-Michel et Gudule (1956-95) ; aumônier au Verenigde Stichtingen, Bruxelles (1995-2006) ; à l'Institut Pachéco, Bruxelles (1995-2009) et à la Résidence St-Geertrui, Bruxelles (1995-2009).

L'abbé Gerard VAN DESSEL (né le 13/05/1933 et ordonné le 12/07/1959) est décédé le 30/03/2012. Il fut vicaire à St-Katelijne-Waver, O.-L.-Vrouw, O.-L.-V.-Waver (1959-65) ; à Evere, St-Jozef (1966); à Mechelen, St-Niklaas, Leest (1966-74), St-Jozef, Battel (1966-74) ; St-Amandus, Heffen (1966-73) ; St-Jozef, Coloma (1974-96) et administrateur paroissial à Mechelen, Sint-Jozef, Coloma (1996-99).

ANNONCES

FORMATIONS

▪ UCL – Centre V. Lebbe
> **Ve. 8 juin** (9h-17h) « L'Église et l'avenir de l'Afrique. Autour du 2ème Synode africain » J. d'études org. par le centre Vincent Lebbe (recherches missiologiques de l'UCL - Faculté de théologie, Institut de recherches « religions, spiritualités, cultures, sociétés »)
Infos et inscr. obl. :
http://www.uclouvain.be/404881.html

SESSIONS - CONFÉRENCES

▪ Monastère de Clerlande - Bw
> **Sa. 2 juin** (14h30) « Entendre à neuf le Credo » avec *Maurice Bellet*, théologien.
Lieu : Monastère St-André, allée de Clerlande 1 à 1340 Ottignies
Infos et réserv. : 010/42.18.36
ateliers.clerlande@gmail.com
www.clerlande.com ou prévente au magasin

▪ Cté St-Jean
> **Ma. 5 juin** (20h) « Formation philosophique : liberté morale, liberté artistique » Avec *fr. Marie-Jacques*, dr en philo.
> **Ma. 12 juin** (20h) « Réflexion théo. sur les sacrements : pardon et Euch. »
> **Ma. 19 juin** (20h) « Commentaire de l'Evangile de saint Jean »
> **Je. 21 juin** (20h) « Que faire pendant l'adoration silencieuse ? »
> **Me. 27 juin** (20h) « Catéchèses hebdomadaires de Benoît XVI »
Lieu : Cté St-Jean, av. de Jette 225 à 1090 Jette
Infos : 02/426.85.16
couvent@stjean-bruxelles.com

▪ Monastère de la Visitation
> **Sa. 16 juin** (10h-17h15) « Lecture commentée de l'Évangile de st Jean » avec les abbés *J. Simonart* et *J. Hospied.*
Lieu : Monastère de la Visitation, av. Hébron 3 à 1950 Kraainem
> **Ve. 29 juin** (16h-18h30) « Approche de l'amour du Cœur du Christ » Conf. sur le Sacré Cœur de Jésus (adoration et euch.)
Lieu : Hospitalité de Beauraing
Infos : 02/720.78.10
m.de.griscavage@gmail.com

PASTORALES

CATÉCHÈSE

▪ Service de Catéchèse - Bw
> **Di. 10 juin** (14h-17h30) « Fête du pain de Vie » pour les enfants ayant fait leur première communion
Lieu : Abbaye de Villers-la-Ville
Infos : Service de catéchèse – 010/235.261
catechese@bw.catho.be

COUPLES ET FAMILLES

▪ Outils - adresses
Vous vous préparez au mariage, souhaitez prendre du temps pour votre couple ou être accompagné dans vos difficultés… Lieux, ctés, adresses à découvrir sur le site de la Pastorale des couples et des familles de Bruxelles (rubrique outil).
Infos : ww.vivreencoupleetenfamille.be

▪ CPM Bruxelles
> **Sa. 2 juin, 22 juil., 19 août** (10-17h) « Le mariage à l'Église ? Offrez-vous une halte pour y réfléchir ! »
Lieu : rue de la Linière 14 à 1060 Bxl
Infos : 02/533.29.44 – pcf@catho-bruxelles.be
www.vivreencoupleetenfamille.be

▪ Cté St-Jean
> **Ve. 8 juin** (18h) « Messe pour la Vie » Déposer auprès de Dieu les enfants qui n'ont pu naître.
Lieu : Cté St-Jean, av. de Jette 225 à 1090 Jette
Infos : 02/426.85.16
couvent@stjean-bruxelles.com

▪ Journée de ressourcement
> **Sa. 30 juin** (9h30-17h) « Oser revivre » J. à l'intention de personnes seules suite à une séparation, un divorce.
Lieu : Vicariat de Bruxelles, rue de la Linière 14 à 1060 Bxl
Infos et inscr. : 02/533.29.23
pcf@catho-bruxelles.be

JEUNES

Voir aussi Vacances, p. 190

▪ Le Phare - Pôle Jeunes Bxl
> **Ma. 5 juin** (20h30) Prière dans l'esprit de Taizé.
Lieu : Église Ste-Croix, pl. Flagey à 1050 Ixelles
Infos : 0474/79.95.62
marie_peltier@hotmail.com

▪ Cté St-Jean
> **Ve. 1er, 15 juin** (18h45-21h) « Pizza Ecclesia » Louange, ens., pizza.
> **Sa. 23 juin** (20-22h) « Soirée JMJ-Spirit »
Lieu : Cté St-Jean, av. de Jette 225 à 1090 Jette
Infos : 02/426.85.16
couvent@stjean-bruxelles.com

▪ Cté Maranatha
> **Je. 28 juin** (19h45) Parole, adoration, intercession et possibilité de se confesser pour les 16-35 ans).
Lieu : Cté Maranatha, rue de l'Armistice 37 à 1081 Bruxelles
Infos : 0476/92.69.30 – www.maranatha.be
bruxelles@maranatha.be

SANTÉ

▪ Devenir visiteur - Bxl
> **Sa. 9 juin** (10h-12h30) « Devenez Scandaleusement Solidaires ! » réunion d'info. : devenez visiteur de personnes malades, âgées, seules, en maison de repos ou à domicile.
Lieu : Rue de la Linière 14 à 1060 Bruxelles
Infos et inscrip. : 02/533.29.55
www.equipesdevisiteurs.be
equipesdevisiteurs@catho-bruxelles.be

MÉDIAS

▪ Site internet – Congrégation pour la Doctrine de la Foi (CDF)
Pour une meilleure visibilité et une meilleure diffusion des documents, le site a été mis à jour et réorganisé. Tout en conservant ses propres documents pour le site officiel du Saint-Siège (www.vatican.va), la CDF a ouvert un nouveau portail électronique à découvrir : www.doctrinafidei.va.

▪ Journée chrétienne des Médias
> **Sa. 29 et di. 30 sept.** « Parole et silence » Collecte au profit des médias catholiques.
Lieu : dans toutes les paroisses

CONGRÈS - SYMPOSIUM

▪ Congrès eucharistique international 2012 - Dublin
> **Di. 10 – di. 17 juin** « L'eucharistie, communion avec le Christ et communion avec les frères et sœurs.»
Lieu : Dublin – Irlande
Infos : andre.haquin@skynet.be
www.iec2012.ie

ARTS ET FOI

▪ Animation chrétienne et tourisme (ACT)
> **Di. 3 juin et 2 sept.** « Parcours de Sts-Jean-et-Etienne aux Minimes » Visite de l'église et la rue aux Laines, fastueux hôtels de maître.
> **Di. 8 juil. et 5 août** « Parcours Bon Secours » À p. de l'église N.-D. de Bon Secours, suivre le tracé de la 1ère enceinte et découvrir le centre ville depuis son plus ancien chemin de ronde.
Lieu : 14h30 devant l'église
Infos : 02/219.75.30 – www.actasbl.be
alice.verhoeven@base.be

RÉCOLLECTIONS - RETRAITES

▪ Bénédictines de Rixensart
> **Lu. 4 juin** (9h15) « St Benoît, un homme de Dieu » avec *Sr M. Dechamps* – journée de clôture.
> **Je. 7 juin** (9h30-11h30) « 1re Lettre de st Jean – Dieu est amour » avec *Sr F.-X. Desbonnet.*
> **Me. 13, 27 juin** (17h30-19h15) « Approcher l'Ancien Testament » avec *Sr M.-P. Schuèrmans.*
> **Je. 14 juin** (9h30-11h30) « Lire la Bible simplement : les lettres de st Paul » avec *Sr M.-P. Schuèrmans.*
> **Je. 21 juin** (9h30-11h30) « Ezéchiel – Mange la Parole » avec *Sr M.-P. Schuèrmans.*
Lieu : 82, rue du Monastère 1330 Rixensart
Infos : 02/ 633.48.50
accueil@benedictinesrixensart.be

RDV PRIÈRE

▪ Cté St-Jean
> **Me. 6 juin** (20h) « Verbum Domini » Lectio divina en gr. avec les Frères.
> **Ma. 13 juin** (16h-19h) Veillée mariale N.-D. de Fatima (rosaire, procession, messe à 18h).
Lieu : Cté St-Jean, av. de Jette 225 à 1090 Jette
Infos : 02/426.85.16
couvent@stjean-bruxelles.com

▪ Messe pour la ville
« Venez à moi vous tous qui ployez sous le fardeau et je vous soulagerai. » Adoration et confession dès 19h15.
> **Ve. 1 juin** (20h)
Lieu : Cath. Sts-Michel et Gudule à 1000 Bruxelles

OECUMÉNISME

▪ Cté du Chemin Neuf
> **Sa. 24 – di. 25 juin** (à p. de 20h) « Une voix de fin silence : 7e nuit des Veilleurs » Nuit de prière de prière pour les victimes de la torture.
Infos : www.nuitdesveilleurs.com
acatbelgiquefrancophone@hotmail.com

▪ Cté du Chemin Neuf
> **Ma. 26 juin** (20h30) Soirée « Net for God : que tous soient un pour que le monde croie ! »
Lieu : avenue dezangré 3 à 1950 Kraainem et Avenue Schaller 23 à 1160 Auderghem
> **Ve. 29 juin** (10h) Matinée « Net for God. »
Lieu : Avenue Schaller 23 à 1160 Auderghem
Infos : 0472/67.43.64 – www.chemin-neuf.be

INTERRELIGIEUX

▪ 5e Journée Interreligieuse
> **Di. 3 juin** « Qui craindre davantage, le Chrétien ou le Musulman ? »
Lieu : Collège Saint-Benoît - Maredsous
Infos et inscr. : 082-698.260
flm@maredsous.com

INFOS PRATIQUES

▪ N.-D. de la Justice
Le Centre spirituel N.-D. de la Justice (Av. Pré-au-Bois, 9 à 1640 Rhode-St-Genèse) sera fermé durant le mois de juin pour cause de travaux. Réouverture dès juillet.
Infos : 02/358.24.60 - www.ndjrhode.be

ERRATUM

Dans l'article présentant les collaborateurs de l'évêque auxiliaire pour le Brabant wallon (Pastoralia de mai 2012, p. 154), nous prions nos lecteurs d'ajouter Jean-Claude Ponette, délégué du vicariat pour la solidarité au sein du Conseil du Vicariat. Nous lui présentons nos excuses pour cette omission.

Pour le n° de Septembre (rentrée - activités de lancement d'année) : merci d'envoyer vos annonces au secrétariat de rédaction avant le 5 juillet.

VACANCES

SESSIONS-RETRAITES

▪ N.-D. de la Justice
> **Durant juillet et août,** Exercices spirituels de 5 jours, 8 jours ou 30 j. (indiv. ou en gr.)
Lieu : Centre spirituel N.-D. de la Justice - Av. Pré-au-Bois, 9 à 1640 Rhode-St-Genèse
Infos : 02/358.24.60 – www.ndjrhode.be

▪ Silence avec Maurice Zundel
> **Lu. 2 – di. 8 juil** « L'homme est l'espérance de Dieu » retraite en silence avec le p. A. Longchamp, sj
Lieu : Abbaye d'Orval à 6823 Villers-devant-Orval
Infos : 02/733.66.35 – amzbelgique@gmail.com

▪ Focolari
> **Lu. 23 – sa. 28 juil.** « Rencontre d'été - Mariapolis » S'arrêter, se replonger dans l'essentiel. Pour enfants, jeunes, adultes.
Lieu : St-Vith
Infos : info-mariapolis@focolare.be

▪ Fondacio
> **Sa. 21 – me. 25 juil.** « Notre couple en chemin avec le Christ.»
Lieu : Château de Pickeim à 5360 Hamois
Infos : 02/366.02.62 – www.fondacio.be
couples-familles@fondacio.be

▪ Sesssion du Renouveau charismatique
> **Me. 25 – di. 29 juil.** « Bruxelles 2012 : Viens… » Aller sur les places, dans les villes pour annoncer sa Parole. Prendre du repos et trouver la paix. Session pour tous les âges – logement chez l'habitant.
Lieu : Basilique Nationale du Sacré-Cœur de Koekelberg à Bruxelles
Infos : www.sessionrenouveau.be

▪ Cté de l'Emmanuel
> **Ma. 31 juil. – di. 5 août** « Beauraing 2012 » Joie, prière, échanges, témoins de la foi, liturgie vivante.
Lieu : Beauraing
Infos : 065/84.04.03 – www.session-emmanuel.be

▪ Cté Maranatha
> **Je. 16 – ma. 21 août** « Réjouis-toi Marie » Retraite avec le *p. M. Lambert*.
Lieu : Maison de Prière, rue des Fawes à 4141 Banneux
Infos : 0476/92.69.30 – bruxelles@maranatha.be
www.maranatha.be

▪ Assoc. Détente et Réflexion chrétienne « Les Chamois »
Vacances au Pays du Mont Blanc : randonnées, vie fraternelle simple, échanges et réflexions. Plusieurs dates possibles.
Infos : www.sejourmontagnechretien.org

JEUNES

Découvrez plus d'activités sur le portail des jeunes : **www.jeunescathos.org.**

PÈLERINAGES

▪ Cté Sant'Egidio
> **Ve. 13 – je. 19 juil.** Pélé européen à Auschwitz et Birkenau, rencontre avec des survivants ds camps, partage sur le racisme et l'engagement pour la paix avec des jeunes européens (Bel., Pays-Bas, Fr., All., Italie, Esp., Portugal, Suède, Autriche), découverte de Cracovie, rencontres et festivités.
Infos : départ en car - www.santegidio.be

▪ Salésiennes de Don Bosco
> **Lu. 6 – sa. 18 août** « Pélé en Terre sainte » Pour les 18-30 ans, avec *l'abbé J. Vermeylen.*
Lieu : Israël
Infos : 080/21.66.86 – stellapetrolo@hotmail.com

▪ Pélécycle
Routes de pèlerinage : aventure, vie communautaire, découvertes, spi. à la suite du Christ.
> **Je. 2 – me. 8 août** « Vers Schoenstatt (All.) » (à p. de 13 ans - 350 km)
> **Je. 2 – me.22 août** « Jusqu'au Nord de l'Italie : Padoue, Venise, Fregona » 1ère partie d'une route vers la Terre Sainte et Jérusalem (à p. de 16 ans).
Infos : Abbé A.-M. Demoitié – 010/61.23.38
pelecycle@euphonynet.be

▪ Pélés Lourdes 2012
> **Di. 12 – sa. 18 août** (Assomption) « Avec Bernadette, prier le chapelet » avec *Mgr Kockerols.* Pélé. accessible aux personnes valides, moins valides, jeunes et familles. (en train)
Infos : 0476/85.19.97 – mb.sec@scarlet.be
www.lourdesmb.be

▪ Cté Maranatha
> **Je. 16 – ma. 21 août** « Marche avec Notre-Dame » Pèlerinage de Banneux à Beauraing
Infos : 0473/97.51.40 – www.maranatha.be
bruxelles@maranatha.be

▪ Equipes St Michel
> **Je. 16 – je. 23 août** « Pèlerinage à Lourdes » avec des personnes ayant un handicap : vie en gr. de 20 (les jeunes s'organisent, des personnes plus âgées les entourent et nos amis handicapés y occupent la première place).
Infos : www.equipesstmichel.org

CAMPS

▪ Vacances à domicile
> **Di. 1er – sa. 7 juil.** Camp pour les jeunes : donner du temps aux autres. Rencontres et excursions avec des pers. isolées, âgées, handicapées de Bxl.

Lieu : Bruxelles
Infos : 0491/52.32.06
vacancesdomicile.over-blog.com

▪ Fondacio
> Lu. 2 – di. 8 juil. « Camp : oser la vie » pour les 14-17 ans.
Lieu : Mont de la Salle à 5590 Ciney
Infos : 0472/34.89.30 – 14-17@ccjfondacio.be
www.fondacio.be

▪ Salésiennes de Don Bosco
> Me. 4 – me. 11 juil. « Camp Prière et montagne » *Voir Prière, p. 191*
> Sa. 7 – sa. 21 juil. « Formation au volontariat Vidès » Pour les 17-30 ans. Animer des enfants, relire sa pratique, creuser la pédagogie de Don Bosco et la foi chrétienne.
Lieu : Bruxelles
Infos : 02/468.05.46
decostermichele@hotmail.com
> Je. 23 – lu. 27 août « Campobosco » Grands témoins, débats entre jeunes, jeux, activités sportives, ateliers, etc.
Lieu : Ressins (près de Lyon) - France
Infos : 02/425.24.69 – bpitti@scarlet.be

▪ Monastère de Clerlande
> Lu. 9 – sa. 14 juil. « Camp vélo à Clerlande » avec P. Barré, prof. d'EPS et animateur spi. pour les 6-8 ans : VTT, découverte d'un milieu naturel, vie en gr., témoins d'évangile
Lieu : Monastère St-André, allée de Clerlande 1 à 1340 Ottignies
Infos : 010/42.18.36 – www.clerlande.com

▪ Réseau jeunesse ignatien
> Durant l'été, camps pour tous les âges : activités spi., sportives, artistiques, etc. à découvrir sur www.reseaujeunesse.be

PRIÈRE

▪ Salésiennes de Don Bosco
> Me. 4 – me. 11 juil. « Camp Prière et montagne » Pour les 18-30 ans : prière perso., accompagnement, marche, vie simple et fraternelle dans l'esprit de Don Bosco.
Lieu : Val d'Aoste - Italie
Infos : 080/21.66.86 – stellapetrolo@hotmail.com

▪ Orval Jeunes en Prière
> Me. 8 – di. 12 août 5 jours de prière à l'abbaye d'Orval, jeunes francophones et néerlandophones (18-30 ans) : prière, Parole de Dieu, Lectio Divina, promenade, travail manuel dans la forêt – découverte de la cté des moines.
Lieu : Abbaye d'Orval à 6823 Villers-devant-Orval
Infos et inscr. avt le 1er juil.: 061/31.10.60
ojp@orval.be

PÉLÉRINAGES

Voir aussi Vacances Jeunes, p. 190

▪ N.-D. de la Prière en Touraine
> Me. 4 – sa. 7 juil. Pèlerinage à Notre-Dame de la Prière, (Ile Bouchard et St-Martin de Tours). Démarches spi. proposées en chemin et sur place.
Lieu : Ile Bouchard et St-Martin de Tours (Touraine – France)
Infos : 010/22.25.80
secretariatndbw@gmail.com

ARTS ET FOI

▪ N.-D. de la Justice
> Lu. 2 – ve. 6 juil. « Montre-nous ton visage » Arts et vie spirituelle avec *M.-P. Raigoso* et *D. Dubbelman*, artistes et *l'abbé J.-L. Maroy*.
> Sa. 7 – ve. 13 juil. « L'Icône de la Mère de Dieu » Atelier (initiation ou approf.) avec *sr Mateusza* des FMJ.
Lieu : Centre spirituel N.-D. de la Justice - Av. Pré-au-Bois, 9 à 1640 Rhode-St-Genèse
Infos : 02/358.24.60 – www.ndjrhode.be

▪ Retraites Icône
> Di. 1 – sa. 7 juil. « Si tu savais le don de Dieu » à l'abbaye de Maredsous - Belgique (icône de Jésus et la Samaritaine).
> Ma. 17 – lu. 23 juil. « Chemin de guérison intérieure » à l'abbaye de Melleray - France (icône de l'Archange Raphaël).
> Sa. 1er – ve. 7 août « Sur les pentes du Mont Thabor » à l'abbaye d'Orval - Belgique (icône du Christ Transfiguré).
> Je. 9 – me. 15 août « Prier avec Marie, notre Mère » à l'abbaye de Scourmont - Belgique (icône de la Vierge à l'Enfant).
> Ve. 17 – je. 23 août « Montre-nous ton Visage d'Amour » à l'abbaye de Cîteaux - France (icône de la Sainte Face - Mandylion).
Infos : 0497/35.99.24 – astride.hild@gmail.com
www.atelier-icones.be

FORMATION

▪ UCL – formation continue
> Lu. 27 et ma. 28 août « Le Livre de Ruth : la femme étrangère ou Comment raconter des valeurs ? » Intro aux procédures de base et à la pratique concrète de l'analyse narrative appliquée aux textes bibliques et questionnement : dans quelle mesure et comment l'approche narratologique peut s'ouvrir à une reprise du sens d'un récit.
Lieu : Faculté de théologie, Grand'Place à 1348 LIN
Infos : 010/47.36.04 – secretaire-teco@uclouvain.be
www.uclouvain.be/formation-continue-session-biblique

POUR SEPTEMBRE

BRABANT WALLON

▪ 50 ans du Vicariat
Voir article, p. 178
Exposition historique
> Sa. 8 - di. 16 sept. « Hommes et femmes au service de l'Évangile »
Lieu : Chapelle N.-D. du Marché à 1370 Jodoigne
Concert « Mémoire et louange »
> Sa. 15 sept. Groupe vocal « Roman Païs » et musiciens professionnels – œuvres de Vivaldi et Haendel.
Lieu : Eglise St-Médard à 1370 Jodoigne
Infos : 010/235.273 – infos50@bw.catho.be

FORMATIONS

Voir article p. 186
▪ UCL
Certificats, cours, formations – théologie, théologie pastorale, éthique.
Infos : 010/47.36.04 – teco@uclouvain.be
▪ CEP – soirées de lancement
> Ma. 11 sept. (20h30) Cycle de théologie
> Ma. 18 sept. (20h15) Année fondamentale
> à p. du 28 sept. « Des sacrements pour faire alliance » 1er module de l'année – cycle de théologie, avec *P. De Clerck*
Infos : 02/384.94.56 – www.cep-formation.be
▪ IET
Formation en théologie, dont cours liés à l'Année de la foi et l'œcuménisme, ouverts à tous.
Infos : 02/739.34.51 – www.iet.be
▪ Lumen Vitae
Formation à destination de candidats professeurs de religion et catéchistes.
Infos : 02/349.03.77 – www.lumenvitae.be
▪ Institut Sophia
Année de formation : anthropo., métaphysique, bioéthique, écriture sainte.
Infos : 0477/04.23.67 – www.institutsophia.org

KOTS

Kots à projet chrétien sur différentes thématiques pour étudiants (universitaires, hautes écoles et formations).

▪ Louvain-la-Neuve
Paroisse des étudiants : 010/75.13.60 - www.paroissesaintfrancois.be/les-kots
Cté de Vie chrétienne (CVX) : kotcvx@gmail.com
Cté de l'Emmanuel : www.foyersaintpaul.be
Tibériade : www.tiberiade.be

▪ Bruxelles
Pôle jeunes – le Phare : Kot Cuatro Vientos - 02/648.93.38 - kapcuatrovientos@gmail.com
Institut Sophia : institutsophia@yahoo.fr

PASTORALIA

rue de la Linière, 14 - 1060 Bxl - 02/533.29.36 (lundi et vendredi)

Editeur responsable
Etienne Van Billoen

Rédactrice en chef
Véronique Bontemps
vbontemps@skynet.be

Secrétariat de rédaction
Anne-Sophie Locht
Tél. : 02/533.29.36
pastoralia.archeveche@catho.kerknet.be

Equipe de rédaction
Paul-Emmanuel Biron ; Véronique Bontemps ; Tony Frison ; Claude Gillard ; Mgr Hudsyn ; Claire Jonard ; Anne-Sophie Locht ; Etienne Van Billoen

Mise en page
Mathieu Dulière

Imprimeur
I.P.M. - 1083 Bruxelles

COMMENT S'ABONNER ?

Gestion des abonnements
Maria Peeters
015/29.26.17 – maria.peeters@diomb.be

Cotisations et dons
IBAN : BE53-230-0722877-53
Comm. : abo. Pastoralia francophone
10 nos / an : 25€ pour la Belgique ; 65€ pour l'Europe ; 70€ pour le monde ; 45€ éd. francoph + éd nl

À VOTRE SERVICE

ARCHIDIOCESE DE MALINES-BRUXELLES

Wollemarkt, 15 - 2800 Mechelen
Tél. : 015/29.26.11
www.catho.be - archeveche@catho.be

■ **Secrétariat de l'archevêque**
015/29.26.14 - secretariat.archeveche@catho.be

■ **Vicaire général**
(Ordinariat, liturgie, Sacrements)
015/29.26.28 - etienne.vanbilloen@skynet.be

■ **Archives diocésaines**
015/29.84.22 - 015/29.26.54
archiv@diomb.be

■ **Préparation aux ministères**
> **Préparation au presbytérat :**
Olivier Bonnewijn : 0473/30.95.80
olivier.bonnewijn@scarlet.be
> **Préparation au diaconat permanent :**
Olivier Bonnewijn : 0473/30.95.80
olivier.bonnewijn@scarlet.be
> **Centre d'Études Pastorales :** Albert Vinel, 02/354.00.11 - vinel@sjoseph.be
> **École de la Foi :** Catherine Chevalier, 010/23.52.72 - cchevalier@catho.be

■ **Service des vocations**
Luc Terlinden - 02/533.29.21
vocations@bxl.catho.be - www.vocations.be

■ **Bibliothèque Diocésaine de Sciences Religieuses**
Rue de la Linière, 14 bte 39 - 1060 Bruxelles
02/533.29.99 - info@bdsr.be - www.bdsr.be

■ **Tribunal Interdiocésain** (nullités de mariages)
Abbé Patrick Denis
Rue de l'Évêché 1 à 5000 Namur
greffe.namur@yahoo.fr

■ **Service d'accompagnement**
Dr Lievens - 02/660.43.12

■ **Point de contact abus sexuel**
Koen Jacobs - 015/29.26.36
pointdecontactabus.malines-bruxelles@catho.be

VICARIAT POUR LA GESTION DU TEMPOREL

Délégué épiscopal : Patrick du Bois
015/29.26.80 - patrick.dubois@diomb.be
> **Service du personnel (clercs et laïcs)**
Koen Jacobs
015/29.26.36 - koen.jacobs@diomb.be

> **Fabriques d'église et AOP**
Christian Kremer
015/29.26.63 - christian.kremer@diomb.be

VICARIAT DE L'ENSEIGNEMENT

Délégué épiscopal : Claude Gillard
Avenue de l'Église Saint-Julien, 15 - 1160 Bxl
02/663.06.50 - catherine.dubois@segec.be

VICARIAT POUR LA VIE CONSACRÉE

Déléguée épiscopale : Sr Élisabeth Storms
Rue de la Linière, 14 - 1060 Saint-Gilles
02/533.29.05 - stormsel@hotmail.com

VICARIAT DU BRABANT WALLON

Évêque auxiliaire : Mgr Jean-Luc Hudsyn
Secrétariat du Vicariat :
Chaussée de Bruxelles, 67 - 1300 Wavre
Tél : 010/235.273 – fax : 010/226.422
http://bw.catho.be
secretariat.vicariat@bw.catho.be

■ **Centre pastoral**
Chaussée de Bruxelles 67 – 1300 Wavre
Tél : 010/235.260 – fax : 010/24.26.92
accueil@ bw.catho.be

ANNONCE ET CATÉCHÈSE

■ **Service évangélisation et groupes Alpha**
010/235.283 - evangelisation@bw.catho.be

■ **Service du catéchuménat**
010/235.287 - catechumenat@bw.catho.be

■ **Service catéchèse de l'enfance**
010/235.261 - catechese@bw.catho.be

■ **Service de documentation**
010/235.261 - catechese@bw.catho.be

■ **Service de formation permanente**
010/235.276 - service.formation@bw.catho.be

■ **Groupes 'Lire la Bible'**
02/384.94.56 - gudrunderu@hotmail.com

VIVRE À LA SUITE DU CHRIST

■ **Pastorale des jeunes**
010/235.270 - jeunes@bw.catho.be

■ **Pastorale des couples et des familles**
010/235.268 - couples.familles@bw.catho.be

■ **Pastorale des aînés**
010/235.265 - aines@bw.catho.be

PRIER ET CÉLÉBRER

■ **Service de la liturgie**
010/235.278 - liturgie@bw.catho.be

■ **Chants et musiques liturgiques**
010/235.261 - catechese@bw.catho.be

DIACONIE ET SOLIDARITÉ

■ **Pastorale de la santé**
> **Aumôneries hospitalières**
010/235.275 - lhoest@bw.catho.be
> **Visiteurs de malades et des personnes en maison de repos**
010/235.276 - ch.dereine@bw.catho.be
> **Accompagnement pastoral des personnes handicapées**
010/235.275 - lhoest@bw.catho.be

■ **Entraide et Fraternité – Vivre Ensemble**
010/235.264 - entraide@bw.catho.be

■ **Missio**
010/235.262 - missio@bw.catho.be

COMMUNICATION

■ **Service de la communication**
010/235.269 - vosinfos@bw.catho.be

VICARIAT DE BRUXELLES

Évêque auxiliaire : Mgr Jean Kockerols
Secrétariat du Vicariat :
Rue de la Linière, 14 - 1060 Bxl
Tél. : 02/533.29.11 - fax : 02/533.29.98
www.catho-bruxelles.be
vicariat.general.bruxelles@skynet.be

■ **Centre diocésain de documentation (C.D.D.)**
02/533.29.40 - cdd@catho-bruxelles.be
Librairie ouverte : ma., je. et ve. de 10-12h et de 14-17h, me. de 10-17h ou sur rdv.

ANNONCE ET CÉLÉBRATION

Benoît Hauzeur - 02/533.29.11
annonce-celebration@catho-bruxelles.be

■ **Catéchuménat**
02/533.29.11
catechumenat@catho-bruxelles.be

■ **Liturgie et sacrements**
02/533.29.11 - liturgie@catho-bruxelles.be
> **Matinées chantantes** - 02/533.29.28
matchantantes@catho-bruxelles.be

■ **Catéchèse**
02/533.29.60 - catechese@catho-bruxelles.be

■ **Formation et accompagnement**
02/533.29.11 - formation@catho-bruxelles.be

■ **Pastorale des jeunes**
02/533.29.27 - jeunes@catho-bruxelles.be

■ **Pastorale des couples et des familles**
02/533.29.44 - pcf@catho-bruxelles.be
cpm@catho-bruxelles.be

■ **Dialogue et annonce**
> **Missio :** 02/533.29.80 - bruxelles@missio.be
> **Évangile en Partage :** 02/533.29.60
mf.boveroulle@skynet.be

DIACONIE

■ **Santé et solidarité**
> **Aumôneries hospitalières**
02/533.29.51
> **Visiteurs de malades**
02/533.29.55
equipedevisiteurs@catho-bruxelles.be
> **Vivre Ensemble, Entraide et Fraternité**
02/533.29.58 - bruxelles@entraide.be
> **Bethléem**
02/533.29.60 - bethleem.bru@skynet.be

■ **Ctés catholiques d'origine étrangère**
02/533.29.11 - coe@catho-bruxelles.be

■ **Temporel**
02/533.29.11

SERVICE DE COMMUNICATION

02/533.29.06 - commu@catho-bruxelles.be

Sommaire

N° 6 JUIN 2012

Édito

163 La conscience personnelle

Propos du mois

164 Sacrements : en route vers le bonheur

Focus sur la conscience

167 Focus sur la conscience

168 Tâches de la conscience

170 Newman et son « toast » à la conscience

172 Conscience et objection

Pastorales

174 Saint Guidon d'Anderlecht

175 Bilan : Mission Metropolis

178 50 ans du Vicariat du Brabant wallon

180 Jorsala

181 Pèlerinage à Lourdes

Echos - réflexions

182 Visage chrétien : Xavier Deprez

183 Sainte Wivine

184 À découvrir : lectures

186 Se former dans le diocèse

Communications

188 Personalia

188 Annonces